

● « EL AAHD 2026 » :

Renforcer
la coordination
inter-forces et l'efficacité
opérationnelle de l'ANP

(P5)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● RÉUNION MINISTÉRIELLE DU MÉCANISME TRIPARTITE DES PAYS VOISINS DE LA LIBYE :

Alger, Tunis et Le Caire rejettent toute ingérence étrangère

(P7)



L'AAPI MOBILISE DES ASSIETTES FONCIÈRES DANS 9 WILAYAS CLÉS

280 projets touristiques captés et l'ambition de créer 17 000 postes d'emplois

Pour transformer le potentiel naturel et culturel du pays en projets créateurs de richesse et d'emplois dans plusieurs wilayas. L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) monte en régime pour attirer des projets structurants et diffuser l'investissement sur l'ensemble du territoire. À l'occasion d'une journée d'information à Mostaganem, son directeur général Omar Rekkache a annoncé l'achèvement des préparatifs pour la mise sur le marché de nombreuses assiettes foncières dédiées au tourisme.

(Lire en Page 3)



● PERMANENCE À L'OCCASION DE LA FÊTE DE L'AÏD EL-ADHA 2026

Plus de 53.000 commerçants mobilisés à travers le pays

(P3)

● UNE RÉUNION TECHNIQUE POUR PILOTER LE CHANTIER

Le projet de la ligne minière Est Annaba-Bled El Hadba franchit une nouvelle étape

(P4)

● PRÈS DE SEPT MOIS APRÈS
LA PROCLAMATION
DU Cessez-le-feu :

Ghaza livrée à l'abandon et aux maladies

(P12)

Un ancien PM italien affirme que l'Europe agit « comme des serviteurs » vis-à-vis de Donald Trump



L'ancien Premier ministre italien Romano Prodi a critiqué la posture de l'Europe face au président américain Donald Trump, estimant que le continent agit « comme des serviteurs » vis-à-vis de Washington et manque de stratégie claire à l'égard de la Chine, rapporte l'agence ANSA. S'exprimant lors du Festival dell'Economia di Trento, il a déclaré : « Nous nous comportons comme des serviteurs face à Trump et nous ne savons pas comment nous comporter face aux Chinois ». Il a appelé à un renforcement de l'unité européenne, estimant que l'Union européenne doit disposer d'une capacité d'action collective plus forte. « L'Europe devrait avoir une capacité d'intervention unifiée », a-t-il ajouté, soulignant la nécessité d'une réponse coordonnée aux défis mondiaux.

Ces déclarations interviennent dans un contexte de tensions renouvelées dans les relations transatlantiques durant le second mandat de Donald Trump, marqué par des désaccords sur le commerce, la sécurité et les priorités stratégiques.

Mobilisation à Paris pour demander la libération d'un réfugié palestinien détenu en France

Des dizaines de personnes se sont rassemblées vendredi devant le tribunal judiciaire de Paris, porte de Clichy, pour demander la libération d'un réfugié palestinien pré-nommé Ali, détenu en France depuis mai 2024, selon les organisateurs. Par voie d'appels relayés sur les réseaux sociaux et plusieurs plateformes militantes, des collectifs de soutien à la cause palestinienne avaient appelé à se mobiliser à l'occasion d'une audience devant le juge des libertés et de la détention.

Les manifestants ont dénoncé une détention qu'ils jugent « injuste » et demandé le rétablissement du statut de réfugié d'Ali, un Palestinien installé en France depuis 2016.

Des militants et soutiens de la cause palestinienne se sont réunis devant le tribunal avec des drapeaux palestiniens et des pancartes appelant à sa libération. Plusieurs organisations engagées dans la solidarité avec les Palestiniens ont relayé l'appel à mobilisation, notamment des militants proches de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS), de l'Union Juive française pour la Paix (UJFP) et d'EuroPalestine. Les soutiens d'Ali affirment que les poursuites engagées contre lui reposeraient sur des accusations israéliennes contestées.

Les organisateurs ont également annoncé une nouvelle mobilisation prévue le 30 mai, date marquant deux années de détention.



Le président de la République félicite l'US Biskra, le CR Témouchent et la JS El-Biar pour leur accession en Ligue 1 professionnelle de football

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, les clubs de l'US Biskra, du CR Témouchent et de la JS El-Biar pour leur accession en Ligue 1 professionnelle de football, leur souhaitant un parcours sportif plein de succès.

Le président de la République a écrit sur ses pages officielles sur les réseaux sociaux : "Félicitations aux clubs US Biskra, CR Témouchent et JS El-Biar pour leur accession en Ligue 1 professionnelle de football. Un parcours sportif réussi pour tous si Dieu le veut".

L'émir du Qatar et le président américain discutent des efforts de paix entre les États-Unis et l'Iran

L'émir du Qatar, le cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, et le président américain Donald Trump ont discuté par téléphone des efforts de médiation en cours visant à mettre fin à la guerre entre les États-Unis et l'Iran, a indiqué samedi le Diwan de l'émir du Qatar.

« Ils ont discuté des derniers développements dans la région, notamment des efforts régionaux et internationaux visant à consolider le calme et à réduire les tensions, en particulier le soutien aux efforts diplomatiques menés par le Pakistan afin d'épargner à la région de nouvelles tensions et de préserver la paix et la sécurité internationales », indique un communiqué.

« L'appel a également porté sur l'importance de poursuivre le dialogue afin de traiter les questions actuelles, de préserver la sécurité maritime et la sûreté des voies navigables stratégiques, ainsi que de garantir la fluidité des chaînes mondiales d'approvisionnement et d'énergie », ajoute le texte.

Lors de cet échange, le cheikh Tamim a réitéré l'appel de Doha en faveur de solutions pacifiques et du soutien à tous les efforts diplomatiques visant à contenir la crise et à promouvoir la stabilité dans la région et au-delà. Les États-Unis et Israël ont lancé des attaques contre l'Iran en février, auxquelles Téhéran a riposté par des frappes visant Israël ainsi que des alliés américains dans le Golfe, en plus de la fermeture du détroit d'Ormuz.

Un cessez-le-feu est entré en vigueur le 8 avril grâce à une médiation pakistanaise, mais les discussions ultérieures à Islamabad n'ont pas permis d'aboutir à un accord durable. Le président américain Donald Trump a ensuite prolongé la trêve pour une durée indéterminée.

Le chef de l'armée pakistanaise se trouve actuellement à Téhéran dans le cadre d'efforts intensifiés pour parvenir à un accord entre Washington et Téhéran. Parmi les principaux points en discussion figureraient la réouverture du détroit d'Ormuz, ainsi que le programme nucléaire iranien et la demande de levée des sanctions formulée par l'Iran.

Coupe de France : 35 interpellations en marge de la finale, tensions autour des incidents en Île-de-France

Trente-cinq personnes ont été interpellées et 26 placées en garde à vue vendredi soir dans l'agglomération parisienne en marge de la finale de la Coupe de France de football entre Lens et Nice, selon la préfecture de police de Paris. Les interpellations concernent principalement des faits de violences, port d'armes prohibées, détention d'artifices et outrages. Quatre agents des forces de l'ordre ont été légèrement blessés lors des incidents. Ces arrestations interviennent au lendemain de violences survenues dans le Xe arrondissement de Paris, où une rixe avait éclaté jeudi soir sur le quai de Valmy entre une centaine de supporters niçois, faisant six blessés dont un grave. Les forces de l'ordre avaient alors procédé à 65 interpellations et relevé la présence d'armes blanches, d'armes par destination, ainsi que de cagoules et gants coqués. Classée à risque en raison de tensions entre supporters, notamment avec ceux du Paris Saint-Germain, la rencontre avait donné lieu à un important dispositif de sécurité avec 2 200 policiers et gendarmes mobilisés. Aucun incident majeur n'avait été signalé au Stade de France lors de la finale remportée par Lens (3-1).

Décès du journaliste à la TV algérienne Driss Dakik : la DG de la communication à la Présidence de la République présente ses condoléances

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, hier, ses sincères condoléances suite au décès du journaliste du service sportif de la Télévision algérienne, Driss Dakik. "La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille du journaliste sportif, Driss Dakik, décédé après une carrière médiatique riche en contributions et en professionnalisme", lit-on dans le message de condoléances. La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a rappelé que le défunt "est l'une des figures les plus éminentes du journalisme sportif en Algérie, se distinguant par sa spécialisation dans plusieurs disciplines, notamment l'athlétisme. Son nom reste associé au service sportif de la Télévision algérienne, à travers lequel il a couvert les plus grandes manifestations sportives nationales et internationales, laissant derrière lui une empreinte distinguée et un parcours professionnel honorable". "En cette douloureuse épreuve, nous présentons nos condoléances à l'ensemble de la corporation médiatique, priant Allah Tout-Puissant, en ces jours bénis, d'accorder au défunt son pardon, de l'entourer de Sa Sainte Miséricorde et de récompenser ses efforts. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", conclut la Direction générale de la communication dans son message de condoléances.



Ebola en RDC : environ 750 cas suspects et 177 décès suspects ont été recensés

Le Groupe de contact international pour les Grands Lacs (ICG) a exprimé vendredi sa préoccupation face à la poursuite du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo, dans un contexte marqué par une récente épidémie de maladie à virus Ebola dans le pays.

L'ICG regroupe des représentants de la Belgique, du Danemark, de l'Union européenne, de la France, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Suède, de la Suisse, du Royaume-Uni et des États-Unis.

Dans une déclaration conjointe, le groupe a estimé que l'épidémie d'Ebola en RDC aggrave une situation humanitaire déjà fragile dans le pays.

« Le Groupe de contact international pour les Grands Lacs (ICG) appelle toutes les parties au conflit à faciliter les efforts de réponse à l'épidémie d'Ebola. Cette menace souligne l'importance de la coopération régio-

nale pour faire face aux défis communs », indique le texte. La RDC connaît une recrudescence des cas d'Ebola depuis la déclaration de l'épidémie le 15 mai dans la province de l'Ituri, avec une propagation vers le Nord-Kivu et le Sud-Kivu.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ 750 cas suspects et 177 décès suspects ont été recensés, dont 82 cas confirmés et sept décès confirmés. Deux cas importés impliquant des ressortissants congolais ont également été signalés en Ouganda voisin.

Le gouvernement congolais estime que le virus représente une menace accrue dans certaines zones contrôlées par les rebelles du M23, en raison du manque d'expérience de ce groupe dans la gestion des épidémies.

L'ICG a par ailleurs souligné que le conflit dans l'est du pays nuit à la stabilité régionale et a appelé au respect du cessez-le-feu conclu en octobre.

« La situation humanitaire doit s'améliorer. Le personnel humanitaire doit pouvoir accéder de manière sûre, rapide et sans entrave aux zones concernées.

L'ICG appelle toutes les parties à faciliter l'accès humanitaire conformément au droit international humanitaire, notamment en travaillant à la réouverture durable des aéroports de Goma et Kavumu, à la mise en place de couloirs humanitaires sécurisés au Nord et au Sud-Kivu, et à la simplification des procédures administratives », précise le communiqué.

Le M23 reste au cœur du conflit dans l'est de la RDC. Ce groupe rebelle, accusé d'être soutenu par le Rwanda voisin selon l'ONU et plusieurs pays occidentaux, contrôle plusieurs territoires dans l'est du pays, dont les villes de Goma et Bukavu, prises au début de l'année 2025.

L'AAPI MOBILISE DES ASSIETTES FONCIÈRES DANS 9 WILAYAS CLÉS

280 projets touristiques captés et l'ambition de créer 17 000 postes d'emplois

Pour transformer le potentiel naturel et culturel du pays en projets créateurs de richesse et d'emplois dans plusieurs wilayas. L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) monte en régime pour attirer des projets structurants et diffuser l'investissement sur l'ensemble du territoire.

À l'occasion d'une journée d'information à Mostaganem, son directeur général Omar Rekkache a annoncé l'achèvement des préparatifs pour la mise sur le marché de nombreuses assiettes foncières dédiées au tourisme. L'AAPI a finalisé l'inventaire et la préparation d'assiettes foncières destinées à l'investissement touristique dans des wilayas à fort potentiel. Sont concernées Mostaganem, Alger, Oran, Boumerdès, Jijel et Annaba sur le littoral, ainsi que Timimoun, Djanet et El Oued pour le développement du tourisme saharien. Cette sélection n'est pas anodine. Elle couvre à la fois le tourisme balnéaire, urbain et culturel du Nord, et les atouts uniques du Sud : dunes, oasis, sites historiques et paysages sahariens. En mobilisant ces terrains, l'Agence répond à deux objectifs : offrir aux investisseurs une visibilité foncière immédiate et équilibrer l'activité économique entre le Nord et le Sud. Omar Rekkache a précisé que ce travail se fait en étroite coordination avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat. La démarche vise à lever l'un des freins majeurs à l'investissement : l'accès au foncier sécurisé et prêt à l'emploi. En fournissant des assiettes clairement identifiées, l'AAPI réduit les délais et l'incertitude pour les porteurs de projets.

UN CADRE POUR TRANSFORMER LE POTENTIEL TOURISTIQUE EN PROJETS CONCRETS

L'Algérie dispose d'atouts touristiques diversifiés, mais leur valorisation restait inégale. La stratégie actuelle consiste à passer d'une logique de potentiel à une logique de réalisation. Pour cela, l'AAPI mise sur une meilleure lisibilité de l'offre foncière et sur un accompagnement renforcé des investisseurs. La coordination interinstitutionnelle est présentée comme un levier central. En alignant les actions de l'Agence avec la politique sectorielle du ministère du Tourisme, l'État cherche à garantir que les projets s'inscrivent dans une vision cohérente d'aménagement du territoire et de montée en gamme de l'offre touristique. Encourager des investissements de qualité, créateurs de valeur ajoutée, et de bâtir un environnement d'affaires incitatif. La finalité est de faire du tourisme un véritable moteur de croissance économique et de diversification hors hydrocarbures.

280 PROJETS TOURISTIQUES ENREGISTRÉS DEPUIS NOVEMBRE 2022

Les chiffres illustrent l'intérêt croissant des opérateurs. Entre le 1er novembre 2022 et le 15 mai 2026, l'AAPI a enregistré 280 projets d'investissement dans le secteur du tourisme. Le montant des investissements déclarés dépasse 257,5 milliards de dinars. Ces projets devraient générer plus de 17 000 emplois directs. Un volume qui montre que le secteur est perçu comme porteur, y compris en dehors des zones traditionnellement attractives. L'enjeu est désormais d'accompagner ces projets jusqu'à leur mise en service, en veillant à la levée des obstacles administratifs et techniques. Cette dynamique s'inscrit dans l'amélioration globale du climat des affaires.

Le directeur général de l'AAPI a souligné que les réformes initiées sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune ont contribué à renforcer l'attractivité de l'Algérie. Simplification des procédures, digitalisation des services de l'Agence, stabilisation du cadre

juridique : autant d'éléments qui rassurent les investisseurs nationaux et étrangers.

FACILITER, ACCOMPAGNER, DÉPLOYER SUR LE TERRITOIRE

La mission de l'AAPI ne se limite pas à l'enregistrement des projets. L'Agence agit comme un guichet unique pour orienter, informer et faciliter les démarches. En rendant l'information foncière accessible et en préparant les terrains en amont, elle réduit le temps entre l'idée d'investissement et le démarrage des travaux. L'élargissement géographique est un axe prioritaire. Trop souvent concentrés dans les grandes métropoles, les investissements peinent à toucher les wilayas du Sud et certaines zones du littoral moins exploitées. En ouvrant des assiettes à Timimoun, Djanet, El Oued ou Jijel, l'AAPI envoie un signal fort : les opportunités existent partout, à condition d'avoir la bonne information et un accompagnement adapté.

Cette approche répond aussi à un impératif social. Chaque projet touristique validé se traduit par des emplois directs dans l'hôtellerie, la restauration, le transport et l'animation, mais aussi par des emplois indirects dans l'artisanat, l'agriculture et les services locaux. L'objectif des 17 000 postes directs n'est qu'une partie de l'équation.

LE RÔLE DES MÉDIAS DANS LA PROMOTION DE LA DESTINATION ALGÉRIE

Lors de son intervention, Omar Rekkache a salué le rôle de la Télévision algérienne dans la valorisation de l'image du pays. La communication institutionnelle et médiatique est considérée comme un levier complémentaire à l'action de l'Agence. Mettre en avant la diversité des paysages, la richesse culturelle et les opportunités d'investissement contribue à changer la perception de la destination Algérie. L'idée est de construire une narration cohérente : une Algérie moderne, ouverte aux affaires, capable d'offrir à la fois une expérience touristique unique et un cadre d'investissement fiable. Les médias sont appelés à être des partenaires dans



cette démarche, en relayant les transformations du secteur et en donnant à voir les projets concrets sur le terrain.

BÂTIR UNE VISION INTÉGRÉE POUR UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE PRODUCTIVE

Pour le directeur général de l'AAPI, l'enjeu dépasse la simple promotion. Il s'agit de construire une vision intégrée qui fait du tourisme un secteur productif de richesse et d'emplois. Cela passe par la mobilisation du foncier, la sécurisation juridique, l'amélioration des infrastructures d'accès et la formation des ressources humaines. La réussite

de cette stratégie repose sur la mobilisation de tous les acteurs : administrations centrales et locales, collectivités, opérateurs privés, banques et médias. Chacun a un rôle à jouer pour transformer les annonces en chantiers, et les chantiers en services opérationnels. Avec 280 projets déjà enregistrés et de nouvelles assiettes foncières prêtes à être proposées, l'AAPI envoie un signal clair au marché, l'Algérie est prête à accueillir des investissements touristiques ambitieux, dans le Nord comme dans le Sud, avec l'ambition de créer des centaines, voire des milliers d'emplois à l'échelle nationale.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

L'or recule une 2^e semaine d'affilée, plombé par un dollar vigoureux et des taux élevés

L'or a terminé la semaine en repli, pénalisé par la force du dollar et la perspective de taux d'intérêt durablement élevés. Le métal jaune enregistre ainsi sa deuxième baisse hebdomadaire consécutive, un signal que les investisseurs privilégient pour l'heure les actifs porteurs de rendement face au billet vert.

Le cours de l'or au comptant a cédé 0,4 % vendredi pour s'établir à 4 522,89 dollars l'once. Les contrats à terme pour livraison en juin ont suivi la même trajectoire, perdant également 0,4 % à 4 524,40 dollars. Sur l'ensemble de la semaine, le repli atteint environ 0,3 %. Une correction modérée, mais qui confirme la pression baissière qui pèse sur le métal précieux depuis sept jours. Après avoir profité de l'incertitude géopolitique et des anticipations de baisse des taux en début d'année, l'or subit désormais le retournement des conditions monétaires.

Le principal facteur de cette baisse reste la vigueur du billet vert. Le dollar évolue près de son plus haut niveau en six semaines, porté par la hausse des prix du pétrole et par le renforcement des anticipations d'un nouveau resserrement monétaire de la Réserve fédérale américaine.

Or, l'or étant libellé en dollars, un billet vert fort rend le métal plus coûteux pour les acheteurs détenteurs d'autres devises. Mécaniquement, la demande mondiale s'en trouve freinée. « Ce qui a fait baisser le prix de l'or, c'est le dollar plus fort, lui-même soutenu par des taux d'intérêt élevés et persistants dans la quasi-totalité du monde », résumait des analystes de marché. La hausse des rendements obligataires réduit en effet l'attrait de l'or, qui ne génère ni intérêt ni dividende.

Le compartiment des métaux précieux n'échappe pas à la tendance. L'argent au comptant a reculé de 0,7 % à 76,18 dollars l'once, malgré un gain hebdomadaire de 0,4 %. Le platine a perdu 1 % à 1 945,97 dollars et s'oriente vers une perte sur la semaine. Le palladium a cédé 0,5 % à 1 371,90 dollars, également orienté à la baisse.

Cette corrélation montre que le mouvement est moins lié à l'offre et à la demande industrielle qu'au contexte macroéconomique global. La force du dollar et les anticipations de taux élevés pèsent uniformément sur l'ensemble du segment.

La trajectoire de l'or dans les prochaines semaines dépendra largement de l'évolution de la politique monétaire américaine. Tant que la Fed maintiendra une posture restrictive pour combattre l'inflation, le dollar devrait conserver son avantage et le métal refuge rester sous pression.

Les investisseurs surveillent désormais de près les prochaines interventions des responsables de la Réserve fédérale. Toute inflexion dans le discours sur les taux pourrait relancer l'intérêt pour l'or, considéré comme une valeur refuge en période d'incertitude.

En attendant, le marché intègre l'idée que les taux resteront élevés plus longtemps que prévu. Dans ce contexte, l'or perd une partie de son attractivité face aux obligations d'État et aux placements monétaires, qui offrent désormais des rendements attractifs sans le risque de volatilité associé aux matières premières. Le métal jaune conserve toutefois son statut d'actif de diversification. Mais tant que le billet vert et les rendements obligataires resteront orientés à la hausse, la marge de rebond de l'or risque de rester limitée. Les prochains chiffres d'inflation et l'emploi aux États-Unis seront les prochains catalyseurs à suivre pour les opérateurs.

R. N.

PERMANENCE À L'OCCASION DE LA FÊTE DE L'AÏD EL-ADHA 2026

Plus de 53.000 commerçants mobilisés à travers le pays

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a tracé un programme spécial de permanence à l'occasion de la fête de l'Aïd El-Adha 2026, prévoyant la mobilisation de 53.771 commerçants à travers les différentes wilayas du pays, afin de garantir un approvisionnement régulier des citoyens en produits de large consommation et en services nécessaires, a indiqué hier, un communiqué du ministère.

Les commerçants mobilisés se répartissent entre 6.602 boulangeries, 28.663 commerçants exerçant dans des activités liées aux produits alimentaires généraux,

ainsi qu'aux fruits et légumes, outre 17.905 autres activant dans divers domaines d'activités, selon la même source. 541 unités de production, dont 336 minoteries, 159 laiteries, et 46 unités de production d'eau minérale sont également mobilisées au titre de ce programme spécial, en vue de garantir la continuité de l'approvisionnement et d'éviter toute perturbation sur le marché durant les jours de l'Aïd, ajoute le communiqué.

Ce programme de permanence s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de la loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, et en exécution des instructions de la ministre du

Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, précise le document, ajoutant que 2.684 agents de contrôle ont été mobilisés pour veiller au respect, par les commerçants concernés, de leurs obligations durant la période de l'Aïd.

Dans ce même contexte, le ministère a rappelé la mise à disposition de l'application électronique "MORAFIK COM", qui permet aux citoyens de consulter la liste des commerçants concernés par la permanence, avec la possibilité de signaler les commerçants contrevenants, permettant ainsi une intervention rapide et la prise des mesures nécessaires.

R. N.

UNE RÉUNION TECHNIQUE POUR PILOTER LE CHANTIER

Le projet de la ligne minière Est Annaba-Bled El Hadba franchit une nouvelle étape

Le projet de la ligne minière Est Annaba-Bled El Hadba franchit une nouvelle étape. Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé hier, au siège du ministère une réunion de travail dédiée à l'évaluation de l'avancement des travaux sur le tronçon Bouchegouf-Dréa, long de 121 km. Pour accélérer le rythme pour respecter les engagements contractuels et renforcer le réseau ferroviaire national au service du transport minier.



La séance s'est tenue en présence des cadres centraux du ministère, des directeurs généraux de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) et de l'entreprise nationale des travaux publics (SNTP), ainsi que des bureaux d'études et de suivi. Côté partenaires étrangers, les directeurs généraux des deux entreprises chinoises CRBC et CCC, en charge de la réalisation, ont également pris part à la réunion. Un format qui illustre la volonté du ministère de suivre de près chaque maillon du projet et de lever rapidement les blocages techniques et organisationnels.

UN TRONÇON DE 121 KM DIVISÉ EN DEUX SECTIONS

Le tronçon Bouchegouf-Dréa constitue un maillon stratégique de la ligne minière Est. Le projet a été scindé en deux lots pour faciliter l'exécution : Section 1 : Bouchegouf-Aïn Sennour, sur 72 km. Section 2 : Aïn Sennour-Dréa, sur 49 km. Un exposé détaillé a été présenté lors de la réunion, faisant le point sur l'état d'avancement des différents chantiers qui composent ces deux sections. L'objectif est de synchroniser les travaux afin d'assurer la continuité de la ligne et d'éviter les retards de raccordement.

MOBILISATION RENFORCÉE ET TRAVAIL DE NUIT

Face à l'enjeu stratégique du projet, le ministre a donné des instructions précises pour relever la cadence. Il a insisté sur la mobilisation de moyens matériels et humains supplémentaires afin d'augmenter le rythme d'exécution. Parmi les mesures décidées figure l'extension des horaires de travail à la période nocturne, une disposition destinée à rattraper le temps et à tenir les délais contractuels. Le ministre a également rappelé la nécessité pour tous les intervenants de respecter strictement leurs engagements, sous peine de pénalités. Une visite de terrain supplémentaire est programmée dans les prochains jours pour vérifier sur place l'état réel d'avancement des travaux. Le message est clair : doubler les efforts tout en maintenant un niveau d'exigence élevé sur la qualité de réalisation.

UN PROJET STRUCTURANT POUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

La ligne minière Est Annaba-Bled El Hadba est bien plus qu'un projet ferroviaire. Elle vise à désenclaver les bassins miniers de l'Est, notamment ceux du phosphate et du fer, et à optimiser le transport des ressources vers le port d'Annaba

pour l'exportation. Le ministre a rappelé à cette occasion le message d'encouragement adressé par le président de la République à l'ensemble des acteurs impliqués dans ce chantier stratégique. Il s'agit d'un projet clé pour renforcer l'infrastructure nationale, améliorer la connectivité ferroviaire et valoriser les ressources minières du pays dans une logique de diversification économique.

VERS UNE MONTÉE EN PUISSANCE DU TRANSPORT FERROVIAIRE DE MARCHANDISES

À terme, la mise en service de cette ligne permettra de réduire la pression sur le réseau routier, de baisser les coûts logistiques et de limiter l'empreinte carbone du transport minier. Le tronçon Bouchegouf-Dréa, avec ses 121 km, est considéré comme l'un des segments les plus sensibles du projet en raison de son rôle de jonction entre le Nord et les zones minières du Sud-Est. Avec la mobilisation actuelle des entreprises nationales et chinoises, et le suivi rapproché du ministère, les autorités affichent la volonté de faire de ce chantier un modèle de réalisation rapide et conforme aux standards internationaux. L'enjeu est désormais de trans-

former cette mobilisation en résultats concrets sur le terrain dans les prochains mois.

Ainsi, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, hier, la quatrième réunion régionale avec les directeurs du secteur, consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des projets en cours de réalisation et à l'examen des nouvelles propositions, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion de coordination, tenue en présence des cadres de l'administration centrale du ministère, des directeurs des travaux publics et de leurs représentants, a concerné les wilayas de Mostaganem, d'Oran, de Mascara, de Relizane, de Chlef et d'Aïn Témouchent.

L'ordre du jour a porté sur l'évaluation de l'avancement des projets inscrits au programme de 2026, le suivi de la cadence de réalisation des opérations en cours et l'examen des propositions relatives aux programmes des années 2027, 2028 et 2029, l'accent ayant été mis sur l'achèvement des projets structurants et stratégiques et l'assainissement de la nomenclature des investissements sectoriels, afin d'améliorer les mécanismes de programmation et de suivi, tout en rationalisant les dépenses.

A cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de respecter les délais de réalisation et d'intensifier la coordination entre les différents intervenants, en accordant la priorité aux projets favorisant la connectivité, le développement local et l'amélioration de la mobilité et du transport dans les wilayas de l'Ouest.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions de coordination initiées le 19 mai 2026, et qui se poursuivront jusqu'au 3 juin prochain, dans le but d'améliorer l'efficacité de la gestion des projets et d'accompagner le processus de développement national à travers les différentes wilayas du pays, conclut le communiqué.

Hamza B.

PERMANENCE À L'OCCASION DE LA FÊTE DE L'AÏD EL-ADHA 2026

Cap sur une récolte abondante

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a supervisé, jeudi depuis la wilaya d'Ouargla, le lancement de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2025-2026, avec une prévision de récolte abondante. Accompagné du wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, le ministre a donné le coup d'envoi de cette campagne depuis l'exploitation "Global Agrodiv" relevant du groupe Madar, localisé dans la région de Gassi-Touil (daïra de Hassi-Messaoud) et qui couvre une superficie de 4.400 hectares (ha) répartis en trois concessions agricoles. Selon les informations fournies sur site, la production céréalière de la wilaya d'Ouargla devrait atteindre cette saison les 475.645 quintaux, répartis entre le blé dur (435.000 quintaux), le blé tendre (20.790 quintaux), l'orge (5.565 quintaux), l'avoine (3.850 quintaux) et le triticale (10.440 quintaux).

Cette production est réalisée sur une superficie exploitée de 9.854 ha, avec une extension de 1.525 ha, soit 16%, par rapport à la saison agricole précédente, a-t-on précisé. Les moyens humains et matériels nécessaires au bon déroulement de la campagne de moisson ont été mobilisés, avec 24 moissonneuses, sept (7) botteleuses, sept (7) tracteurs, 50 camions et quatre (4) engins de transport de la récolte.

Dans une déclaration à la presse, M.Oualid a fait savoir que, durant cette saison agricole, ont été réalisés plus de 400 km de pistes agricoles et plus de 900 km de réseau d'électrification agricole, soulignant que le secteur veille à l'accompagnement des exploitations agricoles et des investisseurs, à travers notamment des programmes de soutien, d'électrification et d'assouplissement des procé-

dures administratives. Il a écouté, par ailleurs, un exposé sur les programmes d'extension des réseaux d'électrification agricole au niveau des périmètres consacrés aux cultures stratégiques à travers la wilaya, et ce, lors de sa visite d'une exploitation privée où des explications lui ont été fournies sur les projets réalisés pour l'amélioration de la couverture énergétique et le soutien à l'activité agricole.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a ensuite procédé, toujours dans la région de Gassi-Touil, à l'inauguration de deux (2) centre de proximité de stockage de céréales d'une capacité cumulée de 100.000 quintaux.

OUARGLA : 80.000 HA SERONT MIS À LA DISPOSITION DES INVESTISSEURS POUR LA PROCHAINE SAISON AGRICOLE

El-Mahdi Oualid, a indiqué, que plus de 80.000 hectares seront mis à la disposition des investisseurs à la prochaine saison agricole.

S'exprimant en marge du lancement de la campagne moisson-battage de la saison agricole en cours, le ministre a affirmé qu'il est prévu de mettre cette superficie à la disposition des investisseurs, sous réserve de finalisation des nouveaux investissements liés au raccordement à l'électrification agricole, et ce après que les surfaces cultivées aient dépassé les 9.000 ha cette saison".

Il a ajouté que la wilaya d'Ouargla s'est dotée de neuf (9) centres de stockage de céréales, d'une capacité cumulée de 450.000 quintaux (50.000 quintaux par centre), ainsi que de la réalisation d'un silo de stockage de céréales d'une capacité d'un (1) million de quintaux. La wilaya

connaît un grand dynamisme dans le domaine des cultures stratégiques, grâce aux réformes introduites par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ces dernières années, notamment en matière de mise à disposition de terrains, d'électrification agricole et de réalisation de pistes d'accès, a souligné M.El-Mahdi Oualid.

Et de préciser que ces efforts de l'Etat sont susceptibles de permettre à la wilaya d'Ouargla de jouer un rôle tangible et essentiel dans le renforcement de la sécurité alimentaire nationale, saluant, au passage, l'adhésion à cette approche d'un certain nombre d'investisseurs, ayant permis d'obtenir un rendement plus élevé que la saison agricole précédente.

Selon les données fournies à la délégation ministérielle, deux (2) opérations de raccordement de zones agricoles à l'électricité, sont en cours dans les régions de Hassi-Lehdaou Sud et Nord, Gassi-Touil, Rebaï et Sahn 1 et 2. La première, d'un coût de trois (3) milliards DA, comprend la réalisation de 425 km de réseaux électriques et l'installation de 233 transformateurs, tandis que la deuxième, d'un financement de deux (2) milliards DA, actuellement en phase des procédures administratives, comprend la réalisation de 420 km de réseaux électriques et l'installation de 195 transformateurs.

Au terme de sa visite de travail, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a inspecté un projet de production de céréales et de betteraves sucrières destinées à la transformation, et ce au niveau de l'exploitation agricole "Tafadis", relevant du groupe Madar, dans la commune de N'goussa.

H. B.

« EL AAHD 2026 » :

Renforcer la coordination inter-forces et l'efficacité opérationnelle de l'ANP

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a supervisé le jeudi 4 septembre 2026, au 5^e champ de tir et de manœuvres d'Amdoukal, un exercice tactique de grande envergure avec munitions réelles, baptisé « EL AAHD 2026 ».

Organisé par le ministère de la Défense nationale, cet exercice s'inscrit dans la continuité des programmes d'entraînement visant à maintenir un haut niveau de préparation opérationnelle des unités de l'armée.

L'objectif principal de « EL AAHD 2026 » était de parfaire les capacités des commandements et des états-majors dans la préparation, la planification et la conduite des actions de combat, tout en renforçant la coordination inter-forces sur le terrain. L'exercice a permis de mettre en situation réelle les différents échelons de commandement afin de tester leur réactivité, leur capacité de décision et leur aptitude à gérer des opérations complexes sous des conditions proches de la réalité opérationnelle.

Au-delà de l'aspect tactique,

cette manœuvre visait également à consolider l'expérience des commandants dans le contrôle et la conduite des unités, en mettant l'accent sur la cohésion, la coordination et la coopération entre les différentes composantes. Les troupes ont été évaluées sur leur maîtrise des systèmes d'armes, leur disponibilité opérationnelle, ainsi que sur la capacité des chaînes de soutien logistique à assurer la continuité des opérations de combat dans des contextes variés. Cet exercice confirme l'engagement constant de l'Armée nationale populaire à renforcer son efficacité et sa readiness face aux défis sécuritaires actuels.

"Au troisième jour de sa visite en 5^e Région militaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a supervisé, ce jeudi 21 mai 2026, au niveau du 5^e champ de tir et de manœuvres d'Amdoukal, un exercice tactique avec munitions réelles, intitulé EL AAHD 2026, exécuté par la 7^e Brigade blindée, appuyé par des unités des forces aériennes, de défense aérienne, de gardes-frontières et de soutien logistique", précise la même source.

Le Général d'Armée avait suivi, la veille, un exposé sur l'exercice, qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme de préparation des Forces au titre de l'année 2025-2026, qui lui a été présenté par le Commandant de la 7^e Brigade blindée, directeur de l'exercice.

Au niveau du 5^e champ de tir et de manœuvres, le Général



d'Armée a suivi, en compagnie du Commandant de la 5^e Région militaire, le déroulement de l'exercice, qui "a été exécuté dans des conditions proches du réel, conformément au plan établi".

Cet exercice avait pour objectif de "parfaire les capacités des commandements et des états-majors dans la préparation et l'organisation des actions de combat et la coordination inter-forces", relève la même source.

Il visait également à "donner aux commandants l'expérience dans le contrôle des unités, à travers le renforcement de la cohésion, la coordination et la coopération entre les unités et les sous-unités, à permettre aux équipes de maîtriser les systèmes des armes, ainsi qu'à évaluer la disponibilité opérationnelle et la capacité des chaînes de soutien logistique à

garantir la continuité de l'exécution des actions de combat et des missions assignées dans différentes conditions", poursuit le communiqué.

L'exercice a également été marqué par une opération hélicoptère exécutée "avec rapidité et précision", ajoute la même source, soulignant que l'exécution de cet exercice "a démontré clairement la capacité des unités participantes dans la planification, la préparation et l'accomplissement des missions assignées, ce qui représente le fruit de la maîtrise des différentes armes et équipements de haute technologie en dotation".

Au terme de l'exercice, le Général d'Armée a rencontré les commandants et les personnels des unités ayant exécuté cet exercice, auxquels il a adressé ses félicitations pour les efforts

consentis tout au long de l'année de préparation au combat et lors de la préparation et l'exécution de cet exercice.

Il a également fait mention des capacités des unités participantes dans l'assimilation des objectifs de cet exercice, et "la rigueur qui a caractérisé les différentes phases de son exécution sur le terrain".

"Ces indicateurs positifs et encourageants, reflètent à juste titre le niveau de préparation atteint par la Brigade, en particulier, et les unités de la 5^e Région militaire, en général", note la même source.

A l'issue, le Général d'Armée a passé en revue les unités et les formations engagées dans cet exercice, qui l'ont salué à leur tour, conclut le communiqué du MDN.

Hamza B.

LE MINISTRE DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES ANNONCE :

«Des efforts ont permis d'assurer 98% de la distribution en électricité et 90% en gaz naturel»



Exprimant en marge d'une visite de travail, le ministre a affirmé que "la wilaya d'El-Meghaïer a réalisé des indicateurs de développement encourageants en matière de service public dans la distribution de l'électricité et du gaz, grâce aux efforts déployés par les pouvoirs publics dans la réalisation de projets d'investissement dans le secteur énergétique". Ces efforts ont permis d'atteindre un taux de couverture de 98% en

électricité et 90% de raccordement au réseau de gaz naturel, a-t-il précisé.

Et d'ajouter que la wilaya a réalisé une "autosuffisance notable" en production électrique dépassant les 240 mégawatts, dont seule une partie de 158 mégawatts est exploitée en période de pic de consommation, attestant, ainsi, de l'amélioration du service public et la satisfaction efficace de la demande de l'investissement industriel et agricole dans la région. El-Meghaïer, a

poursuivi M. Adjal, s'est vue accorder des programmes susceptibles de renforcer son dispositif énergétique à travers ses régions, à l'instar des projets de transfert électrique des communes d'El-Meghaïer et Oum-Tiour, qui entreront en service en 2027.

S'agissant des efforts d'accompagnement de l'investissement agricole, le ministre a fait état de "résultats positifs" en termes de concrétisation des programmes d'électrification agricole, avec le raccordement de 1.591 exploitations agricoles et la programmation de plus de 1.600 autres.

Au terme de sa visite de travail, le ministre a inauguré le nouveau siège de la direction de la Sonelgaz-distribution. Occupant une superficie de 5.000 m² au niveau de la cité 17 octobre, au chef-lieu de wilaya, ce nouvel édifice, conçu avec un cachet architectural moderne, est doté de structures et équipements nécessaires, assurant les conditions de travail confortables pour un service public répondant aux attentes des citoyens.

M. Adjal avait auparavant mis en service une centrale photovoltaïque de 200 mégawatts dans la commune de Tendla, première d'un programme de 3.200 mégawatts sur un total de 15.000 mégawatts à réaliser à l'horizon 2035.

ADJAL SUPERVISE L'INAUGURATION DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE D'EL GHROUS

D'autre part, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal a inauguré dans la commune d'El Ghrous (Biskra), une centrale photovoltaïque d'une puissance de 200 mégawatts.

Cette station s'étend sur une superficie de 400 hectares et comprend 23 champs photovoltaïques secondaires, plus de 390.000 panneaux solaires, 23 transformateurs électriques secondaires et deux transformateurs principaux.

La station, réceptionnée en avril dernier après 24 mois de travaux, comprend également un générateur d'énergie ainsi que des systèmes de contrôle, de surveillance, de détection d'incendie et de protection, selon les explications fournies à la délégation ministérielle qu'accompagnait le wali de Biskra, Lakhdar Seddas.

Ces initiatives s'inscrivent dans l'ambitieux programme national algérien visant à produire 15 000 mégawatts d'énergies renouvelables d'ici 2035, tout en économisant les énergies fossiles pour l'exportation.

Saïd Ben

CONSTANTINE

Mise en service de la bretelle reliant le pôle urbain "Retba" à l'autoroute Est-Ouest

Le projet de la bretelle routière reliant le pôle urbain "Retba", situé dans la commune de Didouche Mourad (20 km au nord de Constantine), à l'autoroute Est-Ouest via l'échangeur n 9, est officiellement entré en service, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.



Selon la même source, cette infrastructure, réalisée par l'Algérienne des Autoroutes (ADA), s'inscrit dans le cadre des programmes de développement visant à renforcer la connectivité des zones éloignées et à améliorer les conditions de déplacement des citoyens à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Les services de la wilaya ont souligné que cette réalisation contribuera à consolider les infrastructures de transport grâce à l'aménagement d'un accès direct et sécurisé vers l'autoroute Est-Ouest, permettant

ainsi d'alléger sensiblement la pression quotidienne observée sur les principaux axes routiers et d'optimiser la fluidité de circulation au profit des usagers. Le projet devrait également favoriser l'intégration du pôle urbain "Retba" ainsi que des zones septentrionales de la wilaya, d'autant plus que ce secteur regroupe plus de 30.000 habitants et près de 10.000 logements, ce qui lui confère une portée stratégique et un intérêt majeur en matière de développement territorial, a-t-on indiqué. Cette nouvelle desserte contribuera, par ail-

leurs, à réduire la congestion enregistrée sur la route nationale n 3 et à faciliter l'accès aux zones industrielles ainsi qu'aux différents équipements et infrastructures de service, selon la même source. D'après la fiche technique du projet, la voie réalisée s'étend sur une longueur globale de 800 mètres linéaires, à raison de 400 mètres dans chaque sens de circulation. L'opération a également porté sur la réalisation d'ouvrages hydrauliques, l'installation d'équipements dédiés à la sécurité routière ainsi que des travaux d'aménagement, de

remblaiement et de revêtement conformément aux normes techniques en vigueur. Dans ce contexte, les services de la wilaya ont salué les efforts consentis par l'ensemble des intervenants ayant contribué à la concrétisation de ce projet dans les délais impartis et selon les standards requis, précisant que l'Etat a mobilisé une enveloppe financière de 320 millions de dinars afin de rapprocher des milliers de citoyens de l'autoroute Est-Ouest et d'améliorer durablement leur mobilité quotidienne.

PROJET DE LOGEMENTS À L'ARRÊT À BOUGARA (BLIDA):

Le wali ordonne une action en justice

Le wali de Blida a ordonné des mesures juridiques contre 2 promoteurs défaillants lors d'une tournée d'inspection des chantiers de logements à Bougara et Mouzaia. A l'arrêt depuis des années, le projet de 75 logements participatifs à Bougara a fait réagir le wali de Blida, Djamel Eddine Hashas, lors d'une visite de travail et d'inspection effectuée en fin de semaine, dans le cadre du suivi et de l'évaluation continus de l'état d'avancement des projets de logements en construction dans la wilaya de Blida. La présence du wali sur le site a incité les souscripteurs à venir en force pour interpellier le premier responsable de l'exécutif, estimant que seule son intervention peut mettre fin à leur longue souffrance. Après avoir écouté leurs doléances, le wali a instruit les responsables du projet de prendre les mesures administratives, réglementaires et juridiques nécessaires, afin de protéger les droits de l'Etat et de ses citoyens. Les mêmes mesures juridiques ont été

prises contre une société de promotion immobilière privée qui accuse un énorme retard dans la construction du projet de 53 logements coopératifs à Bougara. Après avoir inspecté les travaux de construction du projet de 200 logements sociaux locatifs du quartier El Marbouni (35), géré par l'OPGI, le wali a donné des instructions strictes aux entreprises chargées des travaux pour qu'elles respectent les délais contractuels ainsi que les normes techniques convenues et qu'elles accélèrent l'achèvement des travaux d'infrastructure extérieure de ces logements et leur raccordement aux réseaux de services publics, tout en garantissant la livraison des logements à leurs bénéficiaires dans les meilleurs délais. Dans la commune de Mouzaia, le wali, accompagné du P/APW, du chef de daïra, du P/APC et de responsables de l'exécutif, à l'instar du directeur des logements, a inspecté les travaux de construction d'un projet de 150 logements sociaux attribué à l'Agence

nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), dont le taux d'avancement a atteint 85%. Il a également inspecté les travaux de construction d'un projet de 70 logements sociaux, attribué à ADDL qui en est à 35% et des travaux de construction d'un projet de 120 logements sociaux locatifs, attribué à l'OPGI, dont l'avancement est

de 55%. Par ailleurs, le wali a écouté les doléances des souscripteurs et chargé les services responsables dudit projet d'y remédier, achevant sa tournée par l'inspection des travaux de construction d'un projet de 20 logements sociaux (LPA), dont l'avancement est de 33 % et qui est géré par l'OPGI.

ALGER

Rabehi inspecte le projet de réalisation de la route côtière touristique

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué une visite de terrain pour inspecter le projet de réalisation de la route côtière touristique qui s'étend d'Oued El Harrach à Tamentfoust, dans la commune d'El Marsa, sur un linéaire de 14,5 km, dans le cadre du Plan bleu de la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale, a indiqué un communiqué des services de la wilaya. Les travaux de réalisation de neuf km de ce projet se poursuivent actuellement, à travers l'aménagement d'espaces de loisirs, d'aires de sport et de promenades urbaines destinées aux piétons. Cette route vise la décongestion des axes routiers dans la partie est de la capitale, notamment au niveau des communes de Bordj El Kiffan et de Bordj El Bahri, précise le communiqué. Dans ce cadre, l'entreprise chargée de la réalisation de près de trois km supplémentaires a été installée, après l'achèvement des travaux de protection du littoral. Les travaux devraient démarrer dans les prochaines semaines, tandis que le cahier des charges relatif au lancement des appels d'offres pour le tronçon restant du projet, d'une longueur de 2,5 km, est en cours de préparation. La région connaîtra également la réalisation d'un port de pêche d'une capacité d'accueil de 700 embarcations. Les études sont actuellement en cours d'élaboration en vue du lancement des travaux de réalisation, selon la même source. Lors de cette visite, M. Rabehi a souligné la nécessité de respecter les normes de qualité des travaux et les délais de réalisation fixés, conclut le communiqué.

TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE BASE

Djellaoui insiste sur l'accélération des projets dans les wilayas du Grand Sud

Le ministre des Travaux Publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a souligné à Alger, la détermination du secteur à accélérer la cadence des travaux au niveau des projets en cours de réalisation dans les wilayas du Grand Sud, notamment ceux liés aux infrastructures de transport aérien. M. Djellaoui a indiqué, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par Ibrahim Fakhour, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, avoir donné des instructions aux services de son ministère, afin de dynamiser davantage les travaux de la nouvelle piste d'atterrissage et de ses annexes à l'aéroport de Tin Zaouatine, dans la wilaya d'In Guezzam.

Après avoir assuré que la livraison de la nouvelle piste d'atterrissage et de ses annexes interviendra avant la fin de l'année 2026, le ministre a relevé que les travaux enregistrent actuellement un taux d'avancement global de 93%.

Par ailleurs, s'agissant de la prise en charge de la route nationale RN1 reliant In Salah à In Guezzam via Tamanrasset, M. Djellaoui a évoqué les mesures prises pour la maintenance des tronçons endommagés de cet axe routier.

Répondant à une autre question relative à la réalisation d'un ouvrage d'art au niveau du rond-point Pont blanc dans la commune d'Annaba, il a fait savoir que son ministère œuvrera, en coordination avec le ministère des Finances, à proposer la levée du gel sur cette opération, ajoutant que l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) étudie un projet de raccordement de la ville nouvelle "Benmostefa Benaouda" au réseau ferroviaire.

RÉUNION MINISTÉRIELLE DU MÉCANISME TRIPARTITE DES PAYS VOISINS DE LA LIBYE :

Alger, Tunis et Le Caire rejettent toute ingérence étrangère

Les ministres des Affaires étrangères d'Algérie, d'Égypte et de Tunisie, qui se sont réunis au Caire dans le cadre du Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye, ont réaffirmé leur rejet catégorique de toute forme d'ingérence étrangère en Libye, insistant sur l'impératif de continuer à appuyer les efforts des Nations unies et de l'Union africaine pour le règlement de cette crise acerbe qui secoue ce pays voisin depuis plus de 15 ans.



Dans le communiqué final sanctionnant les travaux de cette réunion ministérielle, les ministres des Affaires étrangères de ces trois pays ont fait part de leur soutien continu aux «efforts de la Commission militaire conjointe 5+5 visant à maintenir le cessez-le-feu et à œuvrer pour le retrait de toutes les forces étrangères, des combattants étrangers et des mercenaires du territoire libyen dans un calendrier bien défini, en vue de réunir les conditions propices à l'unification des institutions militaires et de sécurité libyennes». Ils ont souligné leur «préoccupation face aux défis sécuritaires auxquels la Libye est confrontée, notamment les actes de violence et les assassinats politiques», renouvelant dans ce sillage leur «appel à

toutes les parties libyennes à faire preuve de la plus grande retenue, à éviter l'escalade et à faire prévaloir l'intérêt national suprême en vue de préserver la sécurité et la sûreté du peuple libyen, ainsi que les acquis de l'État». Appuyant tous les efforts pouvant renforcer la stabilité sécuritaire dans les différentes régions du pays, les ministres ont insisté sur le fait qu'«une solution politique globale demeure la seule voie pour mettre un terme à la crise libyenne». Il est ainsi à leurs yeux plus que nécessaire d'agir pour «faire avancer le processus politique sous l'égide des Nations unies, afin de mettre fin à

la division, d'unifier les institutions de l'État libyen et de réunir les conditions adéquates pour l'organisation simultanée des élections présidentielle et parlementaires, en réponse aux aspirations du peuple libyen». Pour ce faire, les trois ministres ont appelé à «l'adoption d'une approche globale fondée sur l'interdépendance entre les différentes voies : politique, économique et sociale, permettant d'assurer la sécurité, la stabilité, le développement et la prospérité au peuple libyen». Réitérant «le principe de l'appropriation et de la conduite libyennes du processus politique», les ministres ont estimé

que la solution ne doit être que «libo-libyenne», reflétant «la volonté et le consensus de toutes les composantes du peuple libyen sans exclusion aucune, et préservant l'unité et la souveraineté de la Libye». Ils ont par ailleurs mis en avant «la profondeur des liens historiques et fraternels unissant leurs pays à la Libye, pays frère, ainsi que les relations de bon voisinage et le destin commun qui les lient». Ils ont également fait part de «leur engagement à poursuivre la coordination et la concertation, dans le cadre du Mécanisme tripartite des pays voisins, de manière à contribuer à la préservation de l'unité et

de la souveraineté de la Libye sur l'ensemble de son territoire», mais aussi pour «aider les frères libyens à dépasser les divisions, à mettre fin à la crise et à préserver les potentialités de leur pays, en vue de réaliser la prospérité et le développement durable auxquels aspire le peuple libyen frère». Les ministres ont ainsi souligné «l'importance de poursuivre la coordination et la concertation entre les trois pays avec les Nations unies, ainsi qu'avec les partenaires régionaux et internationaux, y compris la Ligue des États arabes et l'Union africaine (UA), en appui aux efforts visant à parvenir à un règlement politique global et durable en Libye». Ils ont, dans ce sens, relevé «la nécessité de poursuivre la tenue, de manière périodique, des réunions du Mécanisme tripartite des pays voisins, afin de renforcer la coordination et la concertation concernant les développements en Libye». Ils ont ainsi convenu que «la prochaine réunion se tiendra en Algérie, à une date qui sera fixée via les canaux diplomatiques, exprimant leur gratitude à l'Égypte, pour avoir accueilli cette réunion». Cette réunion a été par ailleurs marquée par un exposé de situation fait par la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies et cheffe de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), Hanna Tetteh, qui a ensuite discuté avec les trois ministres des «moyens de soutenir les efforts onusiens visant à parvenir à une solution durable et définitive à la crise libyenne».

À L'UNESCO, LE MAKHZEN PERSISTE SA CHUTE DANS LE CANIVEAU ET LA PROVOCATION

Une obsession malade envers l'Algérie

Cette «obsession algérienne» dont souffre le Makhzen ne s'explique que par un complexe profond devenu visible dans tous les espaces, qu'ils soient culturels, sportifs, médiatiques ou diplomatiques. Le Makhzen semble incapable d'accepter qu'une Algérie forte, stable et souveraine continue de rayonner naturellement dans son environnement régional et africain. Chaque apparition diplomatique de l'Algérie provoque un état de fébrilité maladif chez les relais du Makhzen. Une exposition culturelle, une rencontre africaine, une initiative diplomatique ou même un simple rappel de l'histoire millénaire de l'Algérie suffisent à déclencher l'hostilité du voisin de l'Ouest et à plonger ses valets dans la provocation, l'agitation et les basses manœuvres. Voire, dans l'agression ! Et c'est exactement ce qui s'est passé à Paris, en marge de la Semaine africaine de l'UNESCO. Une scène obscène qui ne surprend nullement tant ses auteurs sont déjà connus par leurs agissements vils et mesquins. L'événement devait célébrer les patrimoines du continent, mettre en lumière la mémoire des peuples africains et rappeler la richesse civilisationnelle de l'Afrique. Mais une fois encore, dès que l'Algérie a exposé la grandeur de son histoire et la richesse de son patrimoine, certains relais marocains ont perdu tout contrôle. Incapables de rivaliser par le rayonnement, ils ont choisi systématiquement l'agression. La scène de violence observée à Paris est révélatrice d'un Makhzen qui perd le contrôle sous l'effet de la haine, réduit à la provocation permanente comme mode d'expression diplomatique. Elle est aussi révélatrice d'un comportement maladif. C'est ce qu'on appelle, dans le jargon médical, de l'obsession. Derrière les discours policés, les vitrines touristiques

soigneusement maquillées et les coûteuses campagnes de communication, le Makhzen a donc, encore une fois, laissé réapparaître son véritable visage à Paris. Celui d'un appareil politique nourri par l'hostilité envers l'Algérie. Car, l'Algérie dérange. Elle dérange par la force de son histoire révolutionnaire, par son poids régional affirmé et par une voix africaine indépendante qui s'impose sur la scène continentale. Elle dérange surtout parce qu'elle incarne ce qu'aucune opération de communication ni aucun dispositif de propagande ne peut s'approprier, à savoir une profondeur historique et civilisationnelle enracinée dans les siècles et une souveraineté conquise dans le sacrifice et non octroyée dans les salons de la colonisation. Comment, le voisin peut-il rivaliser avec l'Algérie alors même que son référentiel historique ne parvient pas à dépasser la borne du maréchal Lyautey. Cette obsession anti-algérienne, il faut le rappeler aussi, ne date pas d'hier. Elle plonge loin dans l'Histoire et traverse les décennies avec une remarquable constance. Derrière les tensions actuelles ressurgissent toujours les mêmes calculs expansionnistes, les mêmes rêves d'influence régionale et la même incapacité à accepter l'existence d'une puissance algérienne autonome à l'Est. Les visages changent, les slogans se modernisent, les relais médiatiques évoluent, mais le logiciel politique demeure intact. Ce qui est grave aujourd'hui, c'est que cette animosité prend des proportions inquiétantes. Lorsque l'Algérie renforce sa présence africaine, les officines makhzéniennes s'emballent. Si Alger défend son patrimoine, les campagnes de récupération culturelle se mettent immédiatement en marche. Lorsque le pays affirme une position souveraine sur les

grands dossiers internationaux, la machine médiatique marocaine déclenche alors ses mécanismes de parasitage, mêlant intoxication et polémiques artificielles. C'est révélateur de l'incapacité chronique du Makhzen à supporter la visibilité de l'Algérie sur la scène internationale. Comme si certains responsables marocains développent une véritable allergie diplomatique à chaque apparition d'un burnous algérien, d'une référence à l'Émir Abdelkader ou d'une évocation de l'histoire révolutionnaire algérienne. Le malaise devient encore plus visible lorsque l'Algérie expose ce que nul cabinet de lobbying ne pourra jamais acheter, à savoir une profondeur historique millénaire forgée dans les résistances populaires, les sacrifices et les luttes de libération. Le Makhzen, désarmé historiquement, ne peut, pour son malheur, compenser ce manque que par du vacarme et de la provocation. À défaut de grandeur, il opte pour la nuisance et à défaut d'un rayonnement naturel, il choisit le sabotage permanent. Ce qui s'est passé à l'UNESCO n'est qu'un épisode d'un long chapitre d'agressions diplomatiques et médiatiques menées contre l'Algérie. En fait, cette «obsession algérienne» dont souffre le Makhzen ne s'explique que par un complexe profond devenu visible dans tous les espaces, qu'ils soient culturels, sportifs, médiatiques ou diplomatiques. Le Makhzen semble incapable d'accepter qu'une Algérie forte, stable et souveraine continue de rayonner naturellement dans son environnement régional et africain. Cette fébrilité permanente traduit surtout une profonde crise identitaire et politique. À défaut de pouvoir rivaliser par la puissance historique ou le poids géopolitique, certains cercles marocains choisissent la nuisance, la provocation et l'agitation permanente. À défaut de construire une

influence naturelle, ils tentent de compenser par le vacarme médiatique et les offensives diplomatiques improvisées. Les incidents enregistrés à Paris ne peuvent donc être réduits à un simple débordement isolé. Ils apparaissent comme l'expression brute d'une politique construite sur la rancœur et la frustration. Une politique portée par un appareil qui semble vivre au rythme de l'Algérie tout en prétendant publiquement l'ignorer. Et toute la contradiction du Makhzen est là. Rabat affirme détourner le regard d'Alger tout en faisant de l'Algérie le centre permanent de ses préoccupations diplomatiques et médiatiques. Le Makhzen semble ne pas comprendre une vérité. On ne peut compenser l'absence de profondeur historique par la provocation et l'Histoire ne se fabrique pas dans les campagnes de communication. Elle se construit dans les sacrifices des peuples, dans les luttes de libération et dans la fidélité aux principes de souveraineté. Cette réalité, le Makhzen refuse de l'accepter. À Paris, la réaction algérienne a été ferme et immédiate. Parce qu'il existe des limites à la médiocrité diplomatique. Parce qu'il existe surtout une réalité que les relais makhzénien refusent obstinément de regarder en face. L'Algérie n'a nul besoin d'agitation, de provocations ou de baltagia pour exister sur la scène internationale. Son histoire parle pour elle. Son poids africain également. L'Algérie continue d'avancer avec constance, portée par la force de sa mémoire, la solidité de ses institutions et une légitimité historique forgée dans les sacrifices. Les nations bâties dans la souveraineté finissent toujours par imposer naturellement leur place dans l'Histoire. Les autres demeurent prisonnières de leurs obsessions. Et comme on dit «la caravane passe...».

L'Afrique face au développement des « cryptomonnaies »

Par : Abderrahmane Mebtoul

Les « cryptomonnaies sont des actifs numériques virtuels qui reposent sur la technologie de la blockchain à travers un registre décentralisé et un protocole informatique crypté. Un crypto-actif n'est pas une monnaie. sa valeur se déterminant uniquement en fonction de l'offre et de la demande ne reposant pas sur un organisme de confiance, comme une banque centrale



1.-En 1976, l'Autrichien Friedrich von Hayek, prix Nobel d'économie, prédisait dans son ouvrage la dénationalisation de la monnaie, une économie alternative où l'État perd le monopole de l'émission monétaire, une idée reprise dans les années 1990 par les cyberpunks et ce n'est qu'en 2009 que naît la première cryptomonnaie, le Bitcoin, produit de la défiance envers le système provoquée par la crise américaine des subprimes. À partir de cette date, la finance décentralisée ne cesse de croître et ses moyens de paiement dématérialisés, décentralisés, traçables et infalsifiables tendent à séduire davantage après avoir traversé la crise sanitaire de la Covid-19. Et récemment, le monde numérique a connu un développement rapide de la blockchain, rendu possible grâce à la monnaie virtuelle comme le Bitcoin, son application la plus connue. - Le rapport intitulé «Time for Trust : The Trillion-dollar reason to rethink blockchain» publié en octobre 2020

par PricewaterhouseCoopers (PwC), le cabinet britannique spécialisé dans l'audit et l'expertise compt-

able estime que la technologie blockchain pourrait rapporter 1760 milliards de dollars à l'économie mondiale à l'horizon 2030 et la Commission de la science et de la technique au service du développement, organe subsidiaire du conseil économique et social de l'ONU, dans son rapport du 4 mars 2021 intitulé « tirer parti de la chaîne de blocs pour le développement durable : perspectives et difficultés », a mis en exergue les incidences possibles de la technologie blockchain dans la réalisation des objectifs de développement durable.

2.- La crypto monnaie pourrait toucher des secteurs, tels que les banques, les assurances, l'immobilier, la santé, l'énergie, les transports, la politique et les votes en ligne, l'identité virtuelle, la logistique (Supply-chain), le social networking, le stockage cloud, les brevets industriels, la certification des diplômes, la signature électronique, l'identification des objets connectés, la propriété intel-

lectuelle, le commerce équitable et le vote en ligne, qui serait une technologie pour une sécurité alliant inviolabilité et inaliénabilité tout en permettant une traçabilité et une transparence sans faille, tout cela sans aucun intermédiaire. Mais l'utilisation de cette monnaie virtuelle peut-elle s'appliquer sans risques dans des économies déstructurées comme la majorité des pays d'Afrique dominées par la sphère informelle tant au niveau de la sphère réelle que financière avec souvent des écarts entre la monnaie officielle et celle du marché parallèle dépassant les 100% où le domaine du e-commerce, par exemple, ne peut exploiter ces monnaies que si existe car une réelle économie numérique/électronique. Par ailleurs, l'utilisation de cette monnaie virtuelle implique un niveau élevé de qualification chargé des opérations financières s'adaptant à la quatrième révolution économique mondiale, ciment des échanges tant internes qu'internationales, la

technologie blockchain participant d'une tentative de redéfinir la notion de confiance par sa capacité intrinsèque à gérer les transactions de façon innovante directement de pair à pair sans intermédiaire sur une base consensuelle, et sécurisée.

3.-Or, le BTC est connu pour sa volatilité, son utilisation dans des transactions potentiellement malhonnêtes et la consommation exorbitante d'électricité nécessaire à son extraction, étant considéré comme une valeur refuge en cas de difficultés économiques dans les pays en développement, dont la monnaie fiduciaire est faible et instable aussi bien comme investissement qu'en tant que valeur refuge. Pour s'assurer du respect de cette restriction par leurs citoyens, des pays ont alors mis en place de lourdes sanctions à l'encontre de toute personne effectuant des transactions en devises virtuelles du fait que sa valeur subit de grosses fluctuations, avec des hausses impressionnantes, mais aussi

d'énormes diminutions. Autre raison, l'interdiction du Bitcoin et plus généralement des cryptomonnaies pourrait permettre de lutter efficacement contre l'évasion fiscale, le trafic de drogue et le blanchiment d'argent, rendu possible par le manque de traçabilité de la monnaie virtuelle où l'utilisation de bitcoins et autres devises virtuelles crée un marché monétaire parallèle qui nuit au marché officiel, pénalisant l'ensemble du système financier. Cela explique que bon nombre d'États en Afrique interdisent l'utilisation du bitcoin et de toute autre crypto monnaie sans lever les verrous technologiques qui freinent encore son adoption massive tels que les questions de normalisation, d'interopérabilité, de vitesse de traitement ou encore de passage à l'échelle (scalabilité), les incertitudes juridiques et réglementaires (la force probante des informations issues de la blockchain, loi applicable et compétence juridictionnelle en cas de litige.

CONTENTIEUX DES ÉTRANGERS :

Le Tribunal administratif de Melun censure une OQTF pour défaut de motivation

Par Me Fayçal Megherbi, avocat

Par un jugement rendu le 15 mai 2026, le Tribunal administratif de Melun a prononcé l'annulation de l'obligation de quitter le territoire français (OQTF) visant un ressortissant algérien, rappelant fermement à la préfecture du Val-de-Marne son obligation légale de motiver ses décisions d'éloignement.

UNE CONTESTATION GLOBALE FACE À LA SÉVÉRITÉ PRÉFECTORALE

Dans cette affaire, un ressortissant algérien né en 1979, M. PO., déclarait résider habituellement en France depuis mars 2014. Après avoir sollicité son admission exceptionnelle au séjour en juin 2023, le préfet du Val-de-Marne lui avait opposé, par un arrêté du 17 juillet 2025, un refus de titre de séjour assorti

d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) dans un délai de trente jours. Représenté par Me Fayçal Megherbi, avocat au Barreau de Paris, le requérant a saisi le Tribunal administratif de Melun afin d'obtenir l'annulation totale de cette mesure. La défense invoquait notamment une solide insertion professionnelle passée, malgré un accident du travail, un engagement associatif ainsi que la présence de nombreux membres de sa famille sur le territoire national.

LE MAINTIEN DU REFUS DE SÉJOUR PAR LES JUGES

Sur le terrain du droit au séjour, le tribunal s'est montré particulièrement rigoureux. Bien que le requérant ait fait valoir une présence de 11 ans sur le territoire à la date de l'audience, les juges ont estimé qu'il ne rapportait pas la preuve d'une continuité absolue de son séjour

depuis 2014. De plus, le tribunal a relevé que sa dernière fiche de paie en tant que chauffeur-déménageur datait du 30 septembre 2022, rejetant ainsi le moyen tiré de la méconnaissance de l'article 6-5 de l'accord franco-algérien relatif à la vie privée et familiale. Le refus de délivrance du certificat de résidence a donc été validé sur ce point.

SANCTION IMMÉDIATE DE L'OQTF POUR ABSENCE TOTALE DE MOTIVATION

La donne a cependant basculé lors de l'examen de la mesure d'éloignement. En vertu de l'article L. 613-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA), l'autorité préfectorale est tenue d'examiner et de motiver spécifiquement la décision portant obligation de quitter le territoire en prenant en compte des considérations humanitaires

et l'ancienneté des liens avec la France.

Or, la 6ème chambre du Tribunal administratif de Melun a relevé une faille administrative majeure de la part de la préfète :

« Si la préfète a motivé [...] sa décision au regard du droit au séjour du requérant, elle n'a en revanche avancé aucun motif concernant la décision portant obligation de quitter le territoire français. »

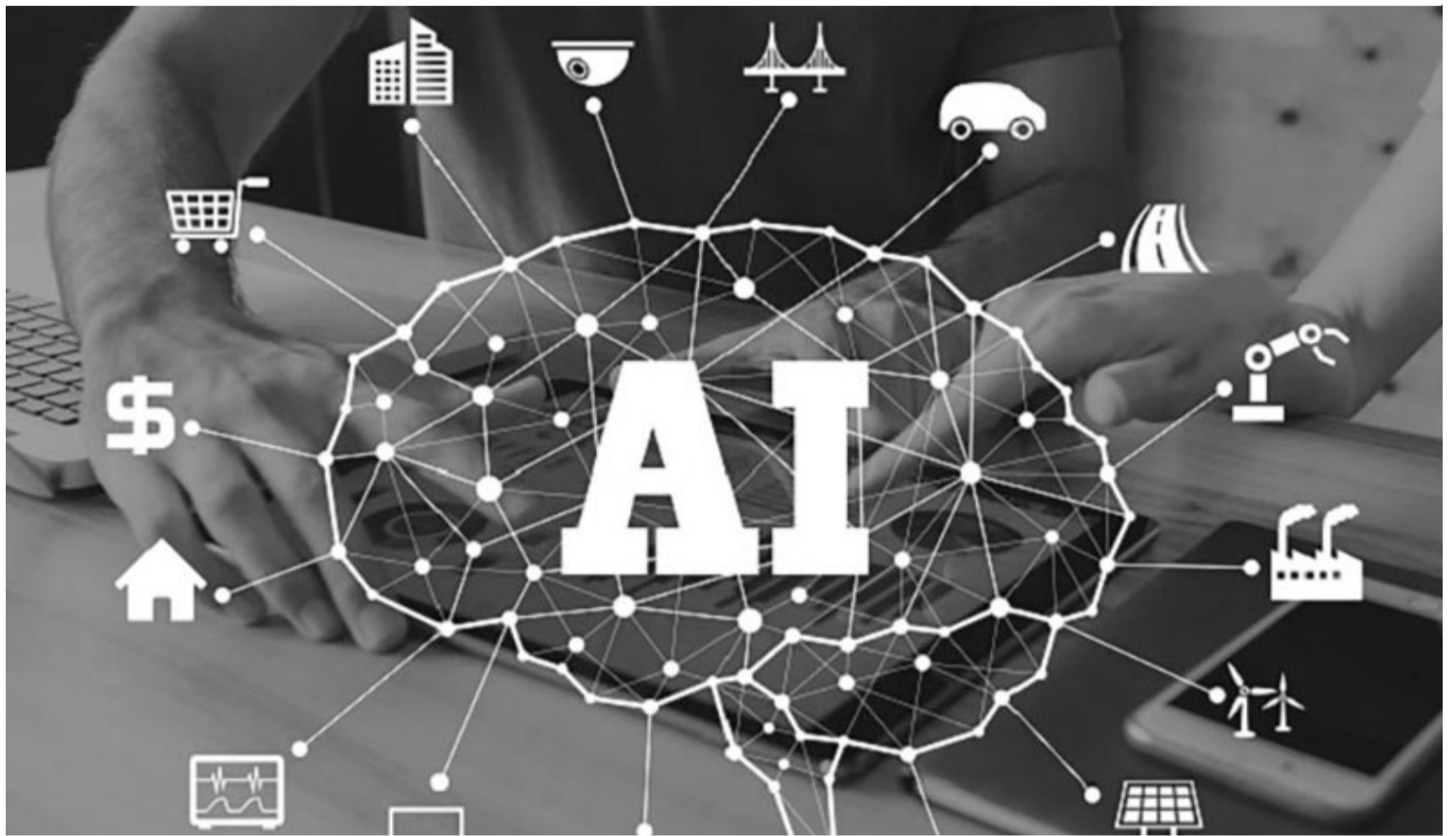
Considérant ce défaut de motivation textuelle comme un vice de légalité substantiel, le tribunal a prononcé l'annulation pure et simple de l'OQTF ainsi que de la décision fixant le pays de destination.

Grâce à cette censure prononcée au nom du Peuple Français, M. PO. se voit libéré de la menace imminente d'une reconduite à la frontière.

*Tribunal administratif de Melun, 6ème chambre, 15 mai 2026, N° 2510973.

L'intelligence artificielle redéfinit désormais les espaces dans lesquels nous vivons

Je me souviens encore très clairement de ce jour à Séoul, en mars 2016, lorsque Lee Sedol s'est assis face à AlphaGo. Ce jour-là, une grande partie du monde « moi y compris » a compris que l'intelligence artificielle pouvait surpasser les humains. Avec le recul, cependant, ce moment n'était que le début d'une transformation bien plus vaste.



Ce qui avait commencé comme une IA principalement axée sur l'analyse de données et la reconnaissance d'images a considérablement évolué. Avec l'essor de l'IA générative et des grands modèles de langage (LLM), l'IA a appris non seulement à comprendre et à raisonner, mais aussi, de plus en plus, à agir. Aujourd'hui, l'IA dépasse l'écran pour s'intégrer aux espaces physiques qui nous entourent. Nous sommes entrés dans l'ère de la Physical AI.

LE PARADOXE DE LA MAISON : UN DÉFI COMPLEXE POUR LES ROBOTS

Dans les usines et les centres logistiques, les robots inspectent, assemblent et déplacent déjà des produits. Dans les espaces commerciaux, les robots de service font désormais partie du quotidien. Le prochain endroit où beaucoup d'entre nous rencontreront des robots sera notre maison. Et

paradoxalement, l'endroit qui nous semble le plus naturel et confortable est aussi l'un des environnements les plus difficiles à appréhender pour un robot. Les habitudes imprévisibles de chaque membre de la famille, une chaussette laissée au sol, un enfant ou un animal qui traverse soudainement la pièce, représentent ce chaos non standardisé que les robots doivent apprendre à gérer.

Pour que les robots puissent réellement évoluer dans cet environnement, la technologie seule ne suffit pas. Cela exige quelque chose de plus profond : une compréhension fine des personnes et des espaces dans lesquels elles vivent.

L'AVENIR QUE LG PRÉPARE DEPUIS LONGTEMPS

Chez LG Electronics, nous pensons être idéalement positionnés pour relever ce défi. Depuis des décennies, nous construisons une relation de confiance avec nos clients à travers le monde. Grâce à nos appareils électroménagers, nos solutions de traitement de l'air

et nos produits connectés, nous avons acquis non seulement une expertise technologique, mais aussi une compréhension inégalée des modes de vie au sein des différents espaces de vie. Cette compréhension constitue aujourd'hui la base de la prochaine génération de robots domestiques.

NOS CAPACITÉS MATÉRIELLES REPRÉSENTENT ÉGALEMENT UN ATOUT MAJEUR :

Une technologie de moteurs de pointe développée depuis plus de six décennies, depuis 1962. Une capacité de production pouvant atteindre 45 millions de moteurs d'appareils par an. Des technologies avancées de contrôle, incluant le freinage régénératif basé sur les onduleurs.

Lors du CES 2026, nous avons présenté LG Actuator AXIUM™ (AXIUM), notre nouvelle marque d'actionneurs. Bien plus qu'un simple composant, AXIUM représente le « muscle » de la robotique, une technologie essentielle pouvant

représenter près de la moitié du coût d'un robot, et qui jouera un rôle central dans l'avenir robotique de LG.

DES ALLIANCES POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

L'un des piliers de la compétitivité robotique de LG réside dans son portefeuille full-stack à l'échelle du groupe, construit grâce à la complémentarité des expertises de ses filiales. Les solutions de détection haute précision de LG Innotek et les technologies avancées de batteries de LG Energy Solution apportent la fiabilité matérielle indispensable à la robotique. Parallèlement, EXAONE de LG AI Research ainsi que les capacités d'intégration système de LG CNS soutiennent les réseaux neuronaux intelligents qui relient le raisonnement des robots à leurs actions.

Grâce à cette collaboration étroite entre les différentes entités du groupe, nous pensons pouvoir offrir des performances robotiques stables et fiables, même dans l'environnement non structuré et dynamique de la maison.

Au-delà du groupe, nous développons activement l'écosystème grâce à l'open innovation avec des partenaires mondiaux. Les collaborations stratégiques avec des entreprises technologiques de premier plan telles que NVIDIA, Microsoft et Google ouvrent des perspectives importantes pour les capacités de Physical AI de LG et leur contribution aux standards mondiaux.

En combinant notre portefeuille full-stack à des partenariats avec des leaders mondiaux du logiciel, LG continuera de se développer comme un acteur majeur du marché de la robotique.

REDONNER DU TEMPS : LA VISION DE LA «ZERO LABOR HOME»

La révolution industrielle a réduit le travail physique grâce aux machines. La révolution de l'IA et de la robotique a le potentiel d'accomplir une transformation tout aussi majeure : réduire la charge des tâches domestiques et rendre aux individus quelque chose d'encore plus précieux le temps. C'est la vision portée par la « Zero Labor Home » de LG. Notre objectif est simple : éliminer les frictions du quotidien afin que chacun puisse consacrer moins de temps à gérer sa maison et davantage à y vivre pleinement.

Nous ne construisons pas seulement des robots avancés ; nous concevons une nouvelle manière de vivre, un engagement à redéfinir fondamentalement l'expérience de l'habitat du futur.

LA PROCHAINE DÉCENNIE DE L'IA

Au cours des dix prochaines années, l'IA va s'accélérer et s'intégrer toujours davantage dans nos espaces physiques, évoluant d'un concept abstrait vers une réalité tangible.

La question n'est plus de savoir si l'IA fera partie de nos vies.

La vraie question est désormais : qui sera capable de la rendre sûre, fiable et réellement utile pour les clients ?

Chez LG, nous aspirons à devenir le premier nom qui vient à l'esprit de nos clients. Et nous vous invitons à nous rejoindre dans cette aventure porteuse de sens.

Signé Jae-cheol Lyu, président-directeur général de LG Electronics Inc.



EL MOUDJAHID

SAHARA OCCIDENTAL :

53 années de résistance et de combat

Lors d'un colloque tenu, hier, à l'ENSSP d'Alger, l'ambassadeur de la RASD en Algérie a assuré que le peuple sahraoui est attaché à son droit inaliénable à l'autodétermination et n'y renoncera jamais.



Un colloque scientifique s'est tenu à l'École nationale supérieure des Sciences politiques d'Alger (ENSSP) pour commémorer le 53e anniversaire de la fondation du Front Polisario, le 10 mai 1973 et le début de la lutte armée contre le colonialisme espagnol, le 20 mai 1973. La rencontre de solidarité placée sous le slogan : «Le Front Polisario - 53 ans de résistance pour l'autodétermination» a rassemblé d'illustres invités entre diplomates accrédités en Algérie, anciens ministres, universitaires et militants de la société civile. Un rendez-vous organisé, par ailleurs, en coordination entre le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) et l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). S'exprimant à cette occasion, l'ambassadeur de la RASD en Algérie, Khatri Addouh, a indiqué que le combat du peuple sahraoui pour le recouvrement de son indépendance remonte à bien loin. «Le colonisateur marocain distille des mensonges à l'encontre de notre histoire et de ceux des peuples de la région. Déjà en 1884, la résistance sahraouie s'était organisée et avait bloqué l'avancée coloniale espagnole autour de la ville de Dakhla limitant donc la présence coloniale des années durant à des comptoirs commerciaux sur la côte». «Nous avons aussi, poursuit l'ambassadeur, une longue histoire de solidarité avec les peuples voisins». «La résistance sahraouie est venue en soutien à la résistance mauritanienne contre les ambitions coloniales françaises. Paris avait très rapidement prouvé qu'il avait des visées sur le Sahara occidental. En effet en 1913, Smara avait été détruite par les troupes coloniales françaises dirigées par le capitaine Moret. La grande bibliothèque de

la ville avait été d'ailleurs totalement saccagée.

Les Sahraouis avaient dû faire face à une coalition franco-espagnole de plus en plus affirmée contre notre pays. En 1932, le Premier ministre français avait fait le déplacement à Madrid pour coordonner avec les Espagnols une attaque contre le peuple sahraoui», a-t-il déclaré avant de noter que la résistance des Sahraouis n'a jamais cessé. Elle est, insiste-t-il, profondément enracinée dans la mémoire collective du peuple. «Dans les années 1960, les Sahraouis ont poursuivi leur résistance pacifique contre le colonialisme et pour l'indépendance. Des manifestations violemment réprimées poussant le peuple sahraoui à penser à l'étape d'après. C'est dans ce contexte que le Front Polisario est créé le 10 mai 1973 et lancera la lutte armée dix jours plus tard soit le 20 mai 1973».

Revenant à la situation qui prévaut actuellement, l'ambassadeur a tenu à souligner que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental occupé. «La souveraineté appartient au peuple sahraoui et uniquement à lui. La solution doit être juste pour être définitive. Notre combat contre le colonialisme, l'expansionnisme et pour l'autodétermination est également un combat pour les peuples de la région. Le Maroc constitue une menace pour la paix, la stabilité et la sécurité des peuples voisins», a-t-il soutenu avant de préciser que celui qui veut la paix doit respecter le cadre onusien.

L'INDÉPENDANCE COMME HORIZON

Khatri Addouh a, d'autre part, assuré que le peuple sahraoui est attaché à son droit inaliénable à

l'autodétermination et n'y renoncera jamais. «Notre peuple poursuivra son combat jusqu'à l'indépendance. Je tiens enfin à saluer la position constante de l'Algérie en faveur de la cause sahraouie. L'Algérie a, par son combat libérateur, contribué à libérer la région et sert de modèle», a-t-il fait savoir avant de mettre en exergue le fait que les résolutions 1514 et 37/43 adoptées par l'Assemblée générale des Nations unies reconnaissent la légitimité de la lutte des peuples colonisés pour leur autodétermination par tous les moyens, y compris la lutte armée.

De son côté, le directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), le général, Abdelaziz Medjahed, a affirmé que la cause sahraouie n'est pas uniquement celle du peuple sahraoui mais celle des justes du monde entier. Une question, selon lui, de conscience avant tout. «Permettez-moi d'attirer votre attention sur un fait : le régime colonial marocain veut faire disparaître certaines vérités qui le dérangent. Parmi elles, le fait qu'entre 1969 et 1970, l'Algérie, la Mauritanie et le Maroc se sont rencontrés à Tlemcen (Algérie), Nouadhibou (Mauritanie) et Ifrane (Maroc) pour défendre d'une seule voix le droit du peuple sahraoui à l'indépendance», a-t-il révélé avant d'apporter plus amples de détails sur le revirement subit de la position marocaine : «Une situation socio-économique désastreuse, une stabilité politique précaire avec plusieurs tentatives de coup d'Etat, en sus d'un contexte géopolitique de l'époque caractérisé par la fin de vie de Franco et la Révolution des Œillets au Portugal ont poussé le Makhzen à montrer son vrai

visage». Pour Medjahed, l'opinion publique internationale a également un rôle important à jouer dans la défense de la cause sahraouie. Enfin, il précisera que la position algérienne de défense de la cause sahraouie et de soutien inconditionnel au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination repose sur une conviction : la défense de la justice et le rejet de l'oppression.

Pour le professeur Smail Debache, représentant du CNAPS, l'Algérie a souffert dans sa chair des affres du colonialisme avec plus de six millions de martyrs dont un million et demi durant la guerre de Libération nationale. «Quand on parle d'autodétermination et de respect de la légalité internationale, il n'existe pas dans le monde un pays et un peuple autant engagé pour cette légalité que nous», a-t-il fait savoir. «Le Maroc fait au Sahara occidental occupé ce que l'entité sioniste fait en Palestine occupée. Le Maroc est un régime barbare qui opprime le peuple sahraoui et bafoue ses droits les plus élémentaires. Je lance donc un appel aux peuples européens et occidentaux du reste pour faire pression sur leurs gouvernements pour le respect du droit et de la légalité internationale», a-t-il enchaîné.

Ce principe cardinal figure, au demeurant, poursuit-il, «au cœur des constitutions et des engagements de tous les Etats et notamment chez ceux qui veulent empêcher l'expression de la volonté du peuple sahraoui», a-t-il lancé avant d'ajouter : Il est impensable de croire que le peuple sahraoui se soumettra au régime colonial marocain et ce, quelque soit les pressions exercées. Le peuple sahraoui refuse toute solution en dehors de l'indépendance via un référendum d'autodétermination, conformément au droit international».

UNE SOLUTION IMPOSÉE NE SERA JAMAIS ACCEPTÉE

«Le Makhzen s'est allié hier avec le régime d'apartheid en Afrique du Sud et aujourd'hui avec le régime sioniste contre les peuples de la région. Les Sahraouis où qu'ils se trouvent parle d'une seule et même voix derrière la bannière de leur unique représentant, le

Front Polisario. Rappelez-vous qu'en 2010 à Gdem Izik, l'ensemble du peuple sahraoui est sorti pour exprimer son rejet total de l'occupation marocaine. S'en est suivi une atroce répression», a-t-il rappelé avant de conclure «Nous observons que la jeunesse algérienne défend avec plus de hargne la cause sahraouie, ce soutien noble découle de la profondeur historique de notre peuple et des valeurs de notre glorieuse révolution».

De son côté, l'ancien diplomate, Abdelaziz Rahabi, fait d'emblée, un constat : Depuis 2020, il existe une accélération des événements. Selon lui, il est impossible qu'un processus de décolonisation se fasse en six mois comme le souhaite certains partis. Dans cette droite ligne, il soulèvera à l'adresse de l'auditoire une série d'interrogations «Cette accélération, dans un laps de temps aussi restreint, n'est pas naturelle.

A ce propos, quid de la question des réfugiés ? Qui donnera par exemple des garanties de sécurité régionale à l'Algérie ? Tout processus de décolonisation dure au bas mot 5 à 10 ans. Le peuple sahraoui est un peuple avec son histoire, sa profondeur, ses us et coutumes. On ne peut pas imposer une solution comme si il s'agissait d'une transaction commerciale. Bref, il faut donner du temps au temps», a-t-il lancé avant d'estimer que la solution ne peut pas se faire sous la contrainte avec un langage anthropologique issu de l'époque coloniale. Rahabi conclura son allocution en se réjouissant que l'Algérie a déjoué toutes les manœuvres visant à porter atteinte au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, notamment lors de l'adoption en octobre dernier, aux Nations unies, de la résolution 2797.

Prenant la parole à son tour, l'ancien ministre, Abderrahmane Belayat est quant à lui, catégorique «vous venez mettre le feu à nos portes et vous nous demandez de faire comme si nous n'avions rien vu et rien entendu !». «La cause sahraouie est centrale. Les Sahraouis n'accepteront jamais une solution imposée», a-t-il prévenu sous les applaudissements nourris de la salle.

HORIZONS

LA VILLE SAHRAOUIE OCCUPÉE DE LAÏYOUNE

Sous répression effroyable des forces spoliatrices marocaines

La ville sahraouie occupée de Laïyoune est sous répression effroyable commise par les forces marocaines spoliatrices. Elles imposent des mesures afin d'empêcher le peuple sahraoui de commémorer le 53e anniversaire du déclenchement de la lutte armée. Cette lutte a été engagée pour libérer la dernière colonie en Afrique mais qui a malheureusement été envahie par le voisin du Nord, en 1975, après la sortie des dernières troupes espagnoles vaincues par la résilience le peuple sahraoui.

Sous la direction de son représentant légitime, le Front Polisario, ce peuple reste déterminé à poursuivre sa lutte pour obtenir son droit à l'autodétermination reconnu par l'ONU, malgré les tentatives du Maroc et ses alliés d'imposer leur plan de soi-disant autonomie.

RESTRICTIONS IMPOSÉES DEPUIS MERCREDI

À l'occasion du 53e anniversaire du

déclenchement de la lutte armée commémoré le 20 mai de chaque année, les forces d'occupation marocaines imposent, depuis mercredi, des restrictions, notamment dans la ville de Laïyoune appelée à devenir la capitale de l'Etat sahraoui indépendant. Dans ce cadre, elles encerclent le domicile du citoyen sahraoui Hussein El Mjahid, où se trouve le militant Ali Salem Tamek, rapporte samedi l'agence de presse SPS.

Par ailleurs, le domicile de la famille Ahl Bourial, situé près de l'école Bir Anzaran, est également assiégé, d'après la même source. SPS a, en outre, rapporté que les forces d'occupation marocaines maintiennent, samedi, pour le deuxième jour consécutif, un siège strict des deux domiciles, dans un climat d'intimidation, de harcèlement et de provocation.

LES MILITANTS MENACÉS

Ces opérations, menées sous la supervision de tortionnaires connus pour commettre

des actes de répression en territoire occupé, constituent un ciblage direct de militants sahraouis. La militante sahraouie Oum Saad Bourial, sœur du prisonnier civil Mohamed Bourial (membre du groupe Gdeim Izik), a été menacée de liquidation physique, selon SPS.

Les forces d'occupation marocaines ont également empêché Bachir Berramoud, Maalouma Felneki et sa fille, Khalifa El Mjahid, de rentrer chez eux, leur domicile étant assiégé, a ajouté l'agence de presse sahraouie. Dans le même temps, les militants Khalifa Al-Mujahid et Khalifa Al Rakibi ont fait l'objet de menaces directes de la part de membres des forces d'occupation marocaines stationnées autour de leur domicile, a ajouté la même source, soutenant que ces pratiques constituent ce que le droit international humanitaire qualifie de «politique systématique de harcèlement et d'intimidation à l'encontre des activistes sahraouis non armés et de leurs familles».

GRAVES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

Ces mesures de harcèlement systématique s'étendent à la militante de la cause sahraouie Khadijetou Douih qui est constamment surveillée et menacée aux abords de son domicile, tout comme l'activiste Nabihia Bounan.

L'État occupant marocain persiste dans ses graves et systématiques violations des droits humains dans les territoires sahraouis occupés, en toute impunité et loin de tout contrôle international, du fait du blocus militaire et du black-out médiatique imposés au Sahara occidental occupé.

Malgré les tentatives sahraouies de les dénoncer, les autorités marocaines s'efforcent par tous les moyens de dissimuler leurs crimes en refusant de coopérer avec les organes de l'ONU et les rapporteurs spéciaux, en les empêchant d'accéder au territoire occupé.

PRÈS DE SEPT MOIS APRÈS LA PROCLAMATION DU Cessez-le-feu :

Ghaza livrée à l'abandon et aux maladies

Près de sept mois après l'annonce du «Plan de paix» et d'un programme de reconstruction pour l'enclave, des centaines de milliers de Palestiniens manquent de tout et survivent toujours dans des centres et des tentes de fortune.



L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a alerté, sur une aggravation des alertes sanitaires dans la bande de Ghaza. Plus de 125.000 cas de maladies et d'infections cutanées ont été enregistrés depuis le début de l'année, soit cinq mois durant lesquels la dégradation de la situation sanitaire et environnementale dans l'enclave s'est poursuivie, alors que persistent les violations de cet étrange cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre dernier. Les équipes médicales de l'agence traitent environ 400 cas par jour, mais l'organisation souligne que sa capacité d'intervention reste limitée, sans l'acheminement massif de médicaments et de fournitures médicales. L'augmentation des affections cutanées est liée à la détérioration des conditions de vie dans les centres d'hébergement et les zones de déplacement, à la surpopulation, au manque d'eau potable et à l'absence de produits d'hygiène personnelle, ainsi qu'à la prolifération de rongeurs et de parasites, facteurs aggravés par la hausse des températures, ces derniers temps. Près de sept mois après l'annonce du «Plan de paix» et d'un programme de reconstruction pour l'enclave, des centaines

de milliers de Palestiniens vivent toujours dans des centres et des tentes temporaires infestés. Les agences humanitaires onusiennes alertent, depuis des mois, que la limitation des services médicaux, l'insuffisance de carburant et le manque de fournitures de base entravent gravement la réponse aux besoins élémentaires. Trois ONG internationales (Oxfam, Save the Children et Refugees International) ont, à leur tour, qualifié la situation de «catastrophique», appelant l'entité sioniste à respecter ses obligations et la communauté internationale à rebraquer un peu d'intérêt sur le calvaire des Ghazaouis.

LE RÉSEAU HUMANITAIRE CIBLÉ

Lors d'une conférence de presse à New York, les organisations ont souligné le fossé abyssal entre les engagements pris au niveau international et leur mise en œuvre sur le terrain. La résolution du Conseil de sécurité, adoptée en novembre 2025 pour valider le «Plan de paix» américain, prévoyait

notamment la reprise totale de l'aide humanitaire. Or, selon le réseau humanitaire, les populations, exténuées par deux années et demi de guerre génocidaire, continuent à manquer de tout.

Abby Maxman, présidente d'Oxfam America, a mis en garde contre les conséquences sanitaires du blocage des approvisionnements, avertissant que le manque de matériel d'assainissement expose les familles aux maladies liées à la présence d'eaux usées à ciel ouvert. L'UNRWA a de nouveau exhorté les autorités sionistes à «autoriser» l'entrée massive de fournitures humanitaires et médicales, condition de toute amélioration réelle de la capacité de prise en charge, et appelé la communauté internationale à la protection du personnel et des infrastructures humanitaires. Ces alertes et appels ne changent cependant rien à l'attitude de l'administration d'occupation. Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a ainsi condamné «dans les termes les plus fermes» la décision des autorités sionistes d'établir des installations mili-

taires sur le complexe de l'UNRWA à Sheikh Jarrah, à Al-Qods-Est, estimant que ces mesures portent atteinte à l'inviolabilité des locaux des Nations unies et compromettent le mandat de l'agence. L'ONU avait déjà dénoncé la démolition du site, en janvier, et demandé sa restitution, soulignant que la multiplication d'actions jugées «escalatoires» entrave la coordination humanitaire et la protection des civils. Sur le terrain, l'agence de presse palestinienne Wafa a rapporté que quatre Palestiniens ont été tués dans la journée de jeudi dans de nouvelles frappes sionistes à Ghaza. Dans leur dernier bilan, les autorités sanitaires palestiniennes font état de 72.775 morts et 172.750 blessés depuis le 7 octobre 2023, dont 883 martyrs et 2.648 blessés, depuis la proclamation de cessez-le-feu blanc, le 10 octobre 2025. Le bilan précise également que plus de 9.000 corps n'ont pu être dégagés des décombres jusqu'à aujourd'hui, puisque le décompte est arrêté à 776 dépouilles récupérées, dans un

état de décomposition avancée.

«LE SYSTÈME AU BORD DE L'EFFONDREMENT TOTAL»

L'agence Wafa a rapporté que le ministre de la Santé palestinien, Majed Abu Ramadan, a mis en garde contre «un effondrement total» du système de santé, affirmant que les conditions actuelles dépassent les capacités de résilience de tout système de soin. S'exprimant en marge d'une réunion de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à Genève, le responsable palestinien a décrit une situation sanitaire «catastrophique» dans la bande de Ghaza. Si le bilan des destructions qui ont touché les infrastructures est connu pour son caractère généralisé, les pénuries organisées par les autorités d'occupation, concernant les médicaments, viennent assombrir davantage le tableau, achevant de menacer la vie de dizaines de milliers de malades chroniques, entre autres. Ces punitions collectives s'étendent également à la Cisjordanie occupée, a soutenu le ministre. Le déchaînement de la haine sioniste n'épargne rien et personne, depuis octobre 2023. Les agressions et les déplacements forcés des populations s'y poursuivent, au moment où les attaques de colons menacent quotidiennement les agriculteurs palestiniens de l'arrière-pays. Les exactions répétées, conjuguées à des conditions socio-économiques des plus extrêmes, vulnérabilisent les populations, alors que les moyens de prise en charge dans les infrastructures de santé, elles même soumises à la pression et aux privations, restent bien en deçà de pouvoir répondre à la situation.

LIBAN

L'entité sioniste intensifie ses raids contre plusieurs localités

L'entité sioniste a intensifié ses raids aériens contre plusieurs villages et localités du sud du Liban. Les frappes sionistes ont visé plusieurs localités, notamment Tayr Debba dans le district de Tyret Yater dans le district de Bint Jbeil, indique l'Agence nationale d'information libanaise, ajoutant que l'aviation de l'occupation a également mené des raids contre les localités de Serbine, Kafar Dounine et Froun.

L'entité sioniste poursuit ses agressions contre le sud du Liban en violation de la trêve entrée en vigueur le 16 avril dernier et prolongée pour la deuxième fois vendredi passé pour une durée de 45 jours.

6 SECOURISTES TOMBÉS EN MARTYRS DANS LE SUD DU LIBAN

Ainsi, 6 secouristes sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés dans une frappe aérienne menée par les forces d'occupation sionistes. Cette dernière a visé directement un centre de secours dans la localité de Hanouiyeh, au sud du Liban, a annoncé le ministère libanais de la Santé. Dans un communiqué, le ministère libanais a indiqué que cette attaque constitue «un nouvel épisode dans la série d'agressions systématiques visant les équipes médicales et

les secours engagés dans les opérations de sauvetage et d'évacuation des blessés des zones soumises aux bombardements continus contre les villages et localités du sud». Il a affirmé que le ciblage des équipes de secours représente «un crime de guerre caractérisé», dénonçant une violation flagrante des lois et conventions internationales garantissant la protection des civils et des personnels de santé.

Les autorités sanitaires libanaises ont également souligné leur détermination à documenter ces violations afin de les présenter aux instances internationales et

aux organisations onusiennes en vue de poursuivre l'occupation sioniste pour ses crimes. L'armée d'occupation sioniste poursuit ses attaques contre le sud du Liban malgré l'entrée en vigueur de l'accord de trêve le 16 avril dernier, prolongé pour la 2e fois vendredi dernier pour une durée de 45 jours, sur fond de mises en garde contre une aggravation de la situation sécuritaire et humanitaire dans la région. D'autre part, 10 personnes, dont 6 secouristes et une fillette, sont tombés en martyrs dans 2 frappes sionistes dans le sud du Liban, a annoncé le ministère

libanais de la Santé. «Une frappe sur le village de Deir Qanoune al-Nahr, dans la région de Tyr», a tué 6 personnes, ainsi qu'une fillette syrienne, selon les autorités. L'un des secouristes, tombé en martyr travaillait également comme photographe indépendant.

Le ministère libanais de la Santé avait annoncé que le bilan de l'agression sioniste contre le Liban s'était alourdi à 3.111 martyrs et 9.432 blessés depuis le 2 mars dernier, en raison des frappes et attaques répétées contre plusieurs régions, notamment le sud du pays.

SOUDAN

8.000 disparus depuis le début du conflit selon le CICR

Quelque 8.000 personnes sont portées disparues depuis le début du conflit armé au Soudan en avril 2023, a indiqué, jeudi, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Le porte-parole du CICR au Soudan, Adnan Azam, a affirmé que le comité a enregistré depuis le 15 avril 2023, date du déclenchement du conflit armé, quelque 8.000 disparus. M. Azam a souligné que le CICR poursuit le dialogue avec toutes les parties au conflit afin de garantir un accès humanitaire sûr et sans entraves, permettant la protection et l'assistance des populations touchées. Il a rappelé que, conformément au droit international humanitaire, l'accès humanitaire est

essentiel à la protection des civils et que les organisations humanitaires doivent pouvoir intervenir rapidement et sans obstacles. Les Nations unies décrivent la situation au Soudan comme la plus grave crise humanitaire au monde. Environ 12 millions de personnes ont été déplacées à cause des combats et près de la moitié de la population fait face à des difficultés d'accès à la nourriture. Depuis avril 2023, le Soudan est le théâtre d'un conflit entre l'armée et les Forces de soutien rapide ayant causé des milliers de morts ainsi que des déplacements massifs de population.

Epicanthus : qu'est-ce que c'est ?

L'épicanthus, aussi appelé pli épicanthique, est un repli cutané vertical situé à l'angle interne de l'œil. On le retrouve particulièrement, à une grande variété de degrés, chez les populations asiatiques et les bébés.

Comment le définir ? Faut-il s'en préoccuper chez le bébé ? Peut-il apparaître au cours de la vie ? Découvrez tout ce qu'il faut savoir sur l'épicanthus.

QU'EST-CE QUE L'ÉPICANTHUS ?

L'épicanthus est constitué par le repli cutané vertical situé à l'angle interne de l'œil. C'est donc la peau située sur la paupière supérieure - du nez à la face interne du sourcil - qui couvre le coin interne de l'œil.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉPICANTHUS

Il existe différents types d'épicanthus, qui varient selon l'aspect du pli cutané par rapport au bord libre de la paupière :

épicanthus supraciliaris : il débute au niveau de la région sousciliaire, traverse le canthus interne en regard du sac lacrymal pour rejoindre la paupière inférieure.

épicanthus palpebralis : il débute au niveau de la paupière supérieure, au-dessus du tarse et va s'étendre jusqu'au niveau du rebord orbitaire inférieur.

épicanthus tarsalis : il naît dans le pli palpébral pour rejoindre le canthus interne.

épicanthus inversus : il débute en paupière inférieure pour remonter au niveau de la paupière supérieure qui est le plus souvent préservée.

L'ÉPICANTHUS À TRAVERS LA POPULATION

Ce trait congénital est considérée comme une particularité anatomique présente chez les personnes d'origine asiatique et à un certain degré chez les jeunes enfants de toutes les ethnies. Il est aussi fréquemment atteintes de la trisomie 21.

L'ÉPICANTHUS CHEZ LE BÉBÉ

L'épicanthus est fréquent chez le bébé, étant donné que le relief facial n'est pas mature. Or, les anomalies des paupières de l'enfant s'avèrent être une source importante d'angoisse pour les parents.

Lors de la croissance de l'enfant, le visage va s'allonger, et la plupart du temps l'épicanthus va disparaître, il subsiste néanmoins chez 2 à 5% des



Caucasiens et 70 à 90% des Asiatiques : chez eux, on le considère comme étant physiologique.

À QUOI SERT L'ÉPICANTHUS ?

Étant donné qu'il constitue une particularité anatomique, l'épicanthus n'a pas de rôle en soi.

En effet, le pli épicanthique trouve son origine dans une tension excessive de la peau. Il est causé par un déficit de peau, ou par le comblement des tissus sous-cutanés.

Il s'agit d'une malformation palpébrale : ce repli cutané par de la racine du nez et se projette en regard de la commissure interne. Dans presque tous les cas, il est bilatéral, mais il est aussi fréquemment asymétrique.

QUELLES SONT LES PATHOLOGIES ASSOCIÉES ?

Lorsque l'épicanthus masque une partie du globe oculaire, il peut simuler un strabisme, qui est donc un défaut de parallélisme des axes oculaires.

Chez les bébés, les parents peuvent ainsi croire que leur enfant louche, notamment s'il regarde sur le côté, car ils vont alors voir davantage de blanc d'un côté que de l'autre. Cela laisse penser que c'est un strabisme, mais c'est une erreur de parallaxe qui est provoquée par l'épicanthus.

En définitive, s'il est sans conséquence et normal dans la population asiatique, il peut aussi être engendré par des anomalies médicales et affections plus importantes, ou encore des syndromes particuliers (souvent rares) telles que :

LE SYNDROME DE DOWN (TRISOMIE 21)

La trisomie 21 se manifeste par de nombreux symptômes, au nombre desquels on compte un épicanthus.

LE SYNDROME D'ALCOOLISATION FŒTALE

Le syndrome d'alcoolisation fœtale est dû à la consommation

excessive d'alcool par la mère durant la grossesse, il se manifeste notamment par une dysmorphie faciale avérée comprenant des signes discriminants :

fentes palpébrales étroites, massif facial médian plat, philtrum lisse et bombé,

lèvre supérieure fine, mais aussi des signes associés tels qu'un épicanthus.

LE SYNDROME DE TURNER

Lié à l'absence complète ou partielle d'un chromosome X dans la totalité ou une partie des cellules, le diagnostic du syndrome de Turner est classiquement évoqué devant la conjonction de traits dysmorphiques, parmi lesquels :

un épicanthus, une petite taille, une dysgénésie gonadique, un lymphœdème.

LE SYNDROME DE WILLIAMS-BEUREN (SWB)

Le syndrome de Williams-Beuren est une maladie génétique rare. Les patients atteints par la maladie présentent un faciès particulier. Leur visage est assez caractéristique avec :

une racine du nez aplatie avec extrémité bulbeuse, joues pleines, œdème périorbitaire, épicanthus, souvent iris stellaires, des oreilles décollées avec une implantation basse, en grandissant, leurs traits deviennent plus grossiers et plus étroits.

LE SYNDROME DE NOONAN

Les signes dysmorphiques typiques du visage du syndrome de Noonan comprennent :

un épicanthus, un hypertélorisme (écartement excessif des orbites), des fentes oculaires penchées vers le bas, une ptose (position anormalement basse due au relâchement des muscles), des oreilles bas implantées.

LE SYNDROME DE RUBINSTEIN-TAYBI

Le syndrome de Rubinstein-Taybi est une affection rare. L'aspect facial classique chez

l'enfant atteint de cette affection associe :

une microcéphalie, une rétraction bitemporale, une orientation en bas et en dehors des fentes palpébrales, des replis épicanthiques (épicanthus), des sourcils arqués avec des cils longs, un ptosis des paupières, un strabisme, une voute palatine très ogivale et des oreilles bas implantées en rotation postérieure. Le caractère dysmorphique le plus prononcé concerne le nez, dont la racine est large.

LE SYNDROME BLÉPHAROPHIMOSIS-PTOSIS-EPICANTHUS INVERSUS OU BPES

Il s'agit d'une affection génétique rare qui se caractérise par la présence d'un ptosis congénital bilatéral généralement majeur, il est associé à :

un télécanthus, un épicanthus inversus, une ectropion des paupières inférieures.

QUEL DIAGNOSTIC ?

Comme on le disait, l'épicanthus n'est pas une pathologie, mais une particularité anatomique présente chez les personnes d'origine asiatique et à un certain degré chez les jeunes enfants de toutes les ethnies. Chez eux, ce pli cutané diminue graduellement en taille avec la croissance et disparaît le plus souvent à l'âge scolaire.

De fait, l'épicanthus s'avère être un motif fréquent de consultation chez les très jeunes enfants. L'aspect de strabisme convergent est en réalité un "faux" strabisme. Il faut savoir que les anomalies des paupières peuvent être isolées, ou rentrer dans le cadre de syndromes malformatifs plus complexes, et dans certains cas ces anomalies s'intègrent dans le cadre d'affections plus générales.

BILAN OPHTALMOLOGIQUE

Le diagnostic nécessitera avant tout un bilan ophtalmologique avec évaluation de la statique et dynamique de la paupière.

EXAMENS PÉDIATRIQUES

Chez le nourrisson, la recherche de manifestations systémiques sera réalisée en collaboration avec le pédiatre.

EXAMENS D'IMAGERIE MÉDICALE

Un bilan d'imagerie sera parfois effectué, reposant sur la réalisation d'une échographie orbitaire, avec scanner et reconstruction osseuse dans certains cas, et enfin d'une imagerie par résonance magnétique (IRM) pour les syndromes les plus complexes.

QUELS SONT LES TRAITEMENTS POSSIBLES ?

Lorsque l'épicanthus est gênant, il est possible de l'opérer. Le pli épicanthique peut être corrigé chirurgicalement en réduisant la tension et en remplaçant entièrement le défaut de peau par un redrapage de la peau ou encore par une greffe de peau. Une intervention chirurgicale pour un épicanthus sera toujours réalisée par un chirurgien spécialisé en ophtalmologie. La correction chirurgicale réussit dans la très grande majorité des cas d'épicanthus. De fait, c'est l'épicanthus inversus, qui ne régresse pas avec l'âge, qui nécessitera le plus souvent une correction par chirurgie. Il est souvent associé à un télécanthus (augmentation de distance entre les deux canthi internes), alors que les distances interpupillaires et intercanthales sont normales.

Cette association avec un télécanthus est fréquente dans le cadre d'un syndrome de blépharophimosis. En général, on préférera effectuer la prise en charge à l'issue de la croissance du visage.

Finalement, les trois autres types d'épicanthus (supraciliaris, palpebralis et tarsalis) seront souvent peu marqués, et la plupart du temps, ils régresseront spontanément, sans nécessiter d'intervention.

HISTOIRE ET SYMBOLIQUE DE L'ÉPICANTHUS

Histoire relative au blépharophimosis

C'est en 1841 que le syndrome de blépharophimosis ptosis épicanthus inversus (SBPE) a été rapporté pour la première fois, par Ammon, avant d'être décrit de façon plus complète par Vignes en 1889.

Il s'agit d'une anomalie congénitale et héréditaire rare, associant des malformations orbito-palpébrales complexes qui génèrent une gêne esthétique et fonctionnelle.

En 1995, le locus du gène a été identifié : ce syndrome s'avère ainsi lié à une mutation dans un unique gène, le gène FOXL2.

Certains chercheurs ont estimé, dans la littérature scientifique, que les patients atteints de ce syndrome pourraient de fait subir un changement dans le dosage du gène, ou encore un réarrangement lors de la transcription d'une unité de FOXL2. La prise en charge du SBPE passe finalement par deux étapes : diagnostique puis thérapeutique.



Selection du jour

TF1

20h10

Valérian et la Cité des mille planètes

Avec Dane DeHaan, Cara Delevingne, Elizabeth Debicki, Ethan Hawke, Clive Owen, Rihanna, Herbie Hancock, Kris Wu, Sam Spruell, Alain Chabat

Au XXVIIIe siècle, Valérian et Laureline forment une équipe d'agents spatio-temporels chargés de maintenir l'ordre dans les territoires humains. Mandaté par le Ministre de la Défense, le duo part en mission sur l'extraordinaire cité intergalactique Alpha - une métropole en constante expansion où des espèces venues de l'univers tout entier ont convergé au fil des siècles pour partager leurs connaissances, leur savoir-faire et leur culture. Un mystère se cache au coeur d'Alpha, une force obscure qui menace l'existence paisible de la Cité des Mille Planètes. Valérian et Laureline vont devoir mais l'avenir de l'univers.



5
20h05

Georges Pompidou, la cruauté du pouvoir

Réalisateur : Antoine Vèdeilhé

La France a commémoré le 2 avril 2024 le 50e anniversaire de la disparition de Georges Pompidou, deuxième président de la Ve République, dont le mandat fut interrompu par son décès en 1974. Ce documentaire rappelle l'empreinte et le destin républicain de ce petit-fils de paysans et fils d'instituteurs, qui a fait entrer la France dans une modernité conquérante et inédite, portant de nombreuses avancées industrielles, scientifiques et culturelles. Un récit éclairant sur le parcours hors norme de Georges Pompidou, la résonance contemporaine de son héritage et les défis qu'il a relevés pour incarner la France.



6 20h10

Zone interdite

Présenté par : Ophélie Meunier

Dans ce numéro de Zone Interdite, les caméras plongent au coeur des enjeux méconnus de la «diplomatie du panda» entre la France et la Chine. Au ZooParc de Beauval, le départ imminent des célèbres pandas géants Yuan Zi et Huan Huan, prêtés depuis 2012, marque la fin d'une ère. Leur retour en Chine, orchestré avec faste et émotion,



nécessite une organisation exceptionnelle et mobilise autorités, soigneurs et invités officiels. Mais derrière cet événement symbolique se joue un enjeu stratégique : obtenir le prêt de nouveaux pandas, ressource rare que la Chine utilise comme levier d'influence internationale.

france
2

20h10

Anatomie d'une chute



Avec Kad et Olivier, Sabrina Ouazani, Céline Sallette, Alban Ivanov, Laure Calamy, Guillaume Gouix, Myra Tyliann, Manika Auxire, Alexandra Roth, André Wilms, Frédéric Pellegeay, Régis Van Houtte Clourrières, dans le Nord de la France. L'équipe de foot locale vient d'être exclue du championnat pour comportement antisportif, mettant le club dans une situation difficile. Pour éviter le dépôt de bilan, l'entraîneur décide de former un nouvel effectif, composé uniquement de femmes. L'accueil est mitigé mais il en va de l'avenir du club. Cette situation va complètement bouleverser le quotidien des familles et changer des codes jusqu'ici bien établis.

france
3

20h10

Vanina, meurtres en Sicile

Avec Giusy Buscemi, Claudio Castrogiovanni, Giorgio Marchesi, Paola Giannini, Danilo Arena, Corrado Fortuna, Dajana Roncione, Orlando Cinque, Giulio Della Monica, Alessandro Lui

Le cadavre d'un homme est découvert dans la grotte d'une rivière souterraine utilisée comme salle de bar. Vincenzo La Barbera, professeur de philosophie, venait d'une famille extrêmement riche, mais avait renoncé à son héritage et vivait sur un vieux voilier amarré au port. La Barbera était un idéaliste, mais surtout, c'était un courageux militant qui luttait contre le trafic de drogue. À tel point que la mafia l'avait pris pour cible.



9
20h25

Eiffel

Avec Romain Duris, Emma Mackey, Pierre de Ladonchamps, Armande Boulanger, Philippe Hérisson, Andranic Manet, Jérémie Petrus, Juliette Blanche, Bruno Raffaelli, Alexandre Steiger, Julien Sarazin, Sophie Fougère, Aurelien Luzeux, Pierre Le Baleur Couvert de gloire depuis l'achèvement de la statue de la Liberté, Gustave Eiffel rêve à présent de travailler sur le métro parisien. Le gouvernement français préfère lui attribuer un autre projet d'envergure qui sera présenté à l'Exposition universelle de 1889. Pour sa gigantesque tour, Gustave trouve bientôt l'inspiration dans les yeux d'Adrienne, son premier amour, dont il est toujours épris.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail :
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

1,2 LE GOUVERNEMENT français a annoncé un plan d'aides de 1,2 milliard d'euros pour faire face à la flambée des prix du carburant provoquée par la guerre au Moyen-Orient.

LE SAHEL AU CŒUR DU BASCULEMENT MONDIAL

Corridors, souveraineté et retour de l'Algérie comme puissance pivot

PAR : SALAH LAKOUES

La géographie finit toujours par s'imposer aux idéologies et aux puissances extérieures. Pendant des années, le Sahel a été abordé par les grandes puissances comme un simple théâtre de lutte antiterroriste ou comme un espace périphérique à sécuriser temporairement.

Les approches occidentales comme russes ont souvent privilégié la dimension militaire, pensant qu'il suffisait de soutenir un régime, d'entraîner une armée ou de déployer des forces pour stabiliser durablement la région. Mais une réalité fondamentale a été sous-estimée : la géographie. Le Sahel n'est pas un espace isolé du reste du continent africain. Il constitue au contraire une zone charnière reliant la Méditerranée, l'Afrique de l'Ouest, le Sahara et l'Afrique Centrale. Dans cet espace immense, aucun acteur extérieur ne peut durablement imposer seul un ordre régional sans tenir compte des puissances géographiquement enracinées dans la région. C'est ici qu'apparaît le rôle central de l'Algérie. Avec plus de 2 000 kilomètres de frontières sahéliennes, une profondeur historique africaine et une doctrine diplomatique fondée sur le non-alignement, l'Algérie considère la stabilité du Sahel comme une question existentielle liée directement à sa propre sécurité nationale. Ce que plusieurs États sahéliens ont progressivement compris, c'est une vérité simple mais décisive : On ne peut pas construire l'avenir géopolitique du Sahel contre la géographie.

L'ALGÉRIE ET LA DOCTRINE DE LA SOUVERAINÉTÉ DES ÉTATS AFRICAINS

Depuis son indépendance, l'Algérie a construit une doctrine diplomatique relativement constante autour de plusieurs principes : Défense de la souveraineté nationale, refus des interventions étrangères directes, respect de l'intégrité territoriale, soutien aux États africains face aux risques de fragmentation.

Cette approche est profondément liée à l'histoire algérienne elle-même. Ayant connu la colonisation puis une guerre d'indépendance extrêmement violente, l'État algérien a toujours considéré que la désintégration des États africains ouvrait la voie : Aux ingérences étrangères, aux guerres régionales, aux économies de prédation, et à l'instabilité chronique.

Ainsi, dans les crises africaines, la position algérienne a généralement consisté à : Préserver les structures étatiques existantes tout en favorisant des solutions politiques négociées. Cette logique explique également la méfiance historique d'Alger vis-à-vis : Des changements de régime imposés de l'extérieur, des logiques de partition, des interventions militaires étrangères sans solution politique durable.

LE SAHEL : DE LA LUTTE ANTITERRORISTE À LA BATAILLE DES CORRIDORS

L'évolution récente du Sahel montre les limites des approches purement sécuritaires. Les groupes armés ont progressivement cessé de fonctionner comme des forces cherchant uniquement à conquérir des capitales. Leur stratégie repose désormais davantage sur : Le contrôle des routes, l'encerclement logistique, la taxation des flux, L'asphyxie économique progressive des centres urbains. Dans un espace désertique immense, contrôler une capitale ne signifie plus contrôler le territoire réel.

Le véritable enjeu devient alors la maîtrise des corridors : Routes transsahariennes, flux énergétiques, réseaux de télécommunications, axes commerciaux. Autrement dit :

La souveraineté moderne au Sahel dépend moins des symboles étatiques que de la capacité à garantir la circulation des flux.

La stratégie algérienne : stabiliser par la connectivité C'est précisément sur ce point que la stratégie algérienne apparaît cohérente.

Contrairement à certaines puissances extérieures ayant privilégié des approches militaires rapides, l'Algérie semble s'inscrire dans une logique de long terme fondée sur : L'intégration économique, les infrastructures régionales, la coopération énergétique, la connectivité continentale.

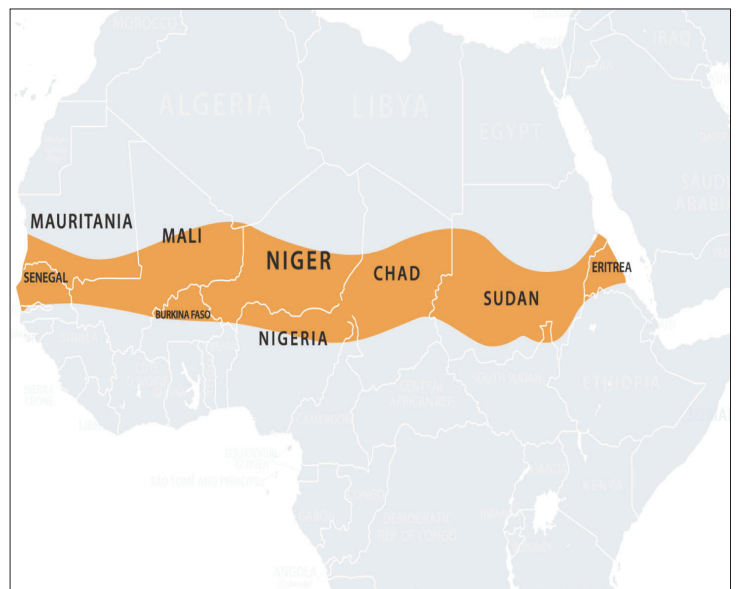
Les projets structurants comme : La Transsaharienne, le gazoduc Algérie-Nigeria, la dorsale de fibre optique, les interconnexions électriques avec le Niger et le Tchad, les routes vers la Mauritanie, ne sont pas seulement des projets économiques.

Ils constituent une tentative de : Reconnecter le Sahel aux grands flux continentaux, Réduire les zones marginalisées, renforcer la présence des États, limiter la fragmentation territoriale. Dans cette vision, une route sécurisée ou une connexion énergétique deviennent des instruments de souveraineté autant que de développement.

Ce que les États sahéliens ont compris : la géographie est plus durable que les alliances temporaires. Des pays comme : Niger, Tchad, Burkina Faso, semblent avoir progressivement compris une réalité fondamentale : Les puissances extérieures peuvent changer, mais les voisins restent.

La Russie, la France, la Turquie ou d'autres acteurs peuvent voir leurs priorités évoluer selon les circonstances internationales. Mais l'Algérie demeure un voisin immédiat, directement concerné par tout effondrement régional.

La géographie crée donc une interdépendance durable que les alliances



conjoncturelles ne peuvent remplacer. C'est pourquoi une partie du Sahel semble aujourd'hui chercher non seulement des partenariats sécuritaires, mais aussi : Des corridors commerciaux, Des débouchés énergétiques, Des infrastructures, Des mécanismes d'intégration régionale.

LE MALI ET LE RISQUE DE DÉSINTÉGRATION PROGRESSIVE

Le cas du Mali illustre les dangers d'une approche exclusivement militaire.

Le problème malien n'est plus seulement celui d'une insurrection armée classique. Le risque est désormais celui d'une fragmentation fonctionnelle progressive :

Rupture des axes commerciaux, Isolement des régions, Multiplication des autorités locales armées, Perte graduelle du contrôle des flux.

La "somalisation" ne signifie pas forcément disparition immédiate de l'État, mais affaiblissement continu de sa capacité à assurer : La circulation, L'administration, La cohésion territoriale.

Dans ce contexte, aucune solution durable ne semble possible sans : Dialogue politique inclusif, Reconstruction d'un compromis

national, Réintégration économique régionale.

LA GÉOGRAPHIE REVIENT AU CENTRE DE LA GÉOPOLITIQUE AFRICAINE

Le Sahel est en train de devenir l'un des espaces décisifs du nouvel ordre multipolaire.

Mais contrairement aux lectures simplistes opposant puissances étrangères et régimes locaux, la réalité plus profonde est celle du retour de la géographie comme facteur structurant.

Dans cette recomposition : Les corridors deviennent plus importants que les bases militaires, Les infrastructures plus décisives que les discours idéologiques, Et les voisins géographiques plus durables que les alliances circonstancielles. L'Algérie tente ainsi de construire une stratégie fondée sur : La souveraineté des États africains, L'intégrité territoriale, L'intégration économique, Et la stabilisation régionale par la connectivité.

Car au final, ce que les États sahéliens semblent redécouvrir progressivement est une vérité géopolitique ancienne : On peut changer d'alliés, mais on ne change pas de géographie.

S. L.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Entre modernisation des hôpitaux, couverture des zones isolées, extension de la sécurité sociale et essor de l'industrie pharmaceutique locale, Alger mise sur une réforme globale pour garantir le droit aux soins pour tous, sans exception.

L'Algérie a choisi la voie de la couverture sanitaire universelle comme réponse aux chocs sanitaires qui secouent le monde. Pandémies, crises climatiques, tensions géopolitiques : face à ces menaces, le ministre de la Santé Mohamed Seddik Ait Messaoudene l'a martelé lors de la 79^e Assemblée mondiale de la santé à Genève, "l'accélération de la couverture universelle est devenue une priorité stratégique urgente".

Le discours algérien s'appuie sur des résultats concrets. Une espérance de vie qui atteint 80 ans, l'atteinte des objectifs onusiens sur la santé maternelle et infantile, l'éradication de plusieurs maladies contagieuses et la sécurisation des besoins nationaux en médicaments. Autant d'indicateurs qui montrent que la politique sanitaire menée depuis des décennies porte ses fruits.

L'Algérie a réaffirmé à Genève, son modèle de santé fondé sur la gratuité, la proximité et la solidarité

HÔPITAUX MODERNISÉS, SANTÉ NUMÉRISÉE

La réforme passe d'abord par les murs. L'État investit massivement dans la réhabilitation et la construction d'hôpitaux, avec un parc d'équipements lourds renouvelé : scanners, IRM, blocs opératoires de dernière génération. L'objectif est double : désengorger les CHU du Nord et rapprocher la haute technicité des wilayas de l'intérieur.

La numérisation du système est en marche, à l'instar du dossier patient électronique, télé-médecine, interconnexion des établissements, l'Algérie veut réduire les délais, éviter la duplication des examens et améliorer le suivi des malades chroniques. Ce virage technologique s'accompagne d'un plan de formation pour que médecins, infirmiers et techniciens maîtrisent les nouveaux outils.

MOINS D'ÉVACUATIONS SANITAIRES POUR LA POPULATION ÉLOIGNÉE VERS LE NORD, PLUS DE SUIVI LOCAL

Dans le Sud et les zones montagneuses, l'accès aux soins restait le maillon faible. La réponse s'appelle médecine de proximité. Polycliniques renforcées, centres de santé réhabilités, équipes médicales mobiles : l'État déploie des solutions concrètes pour

atteindre les populations les plus vulnérables.

La gratuité des soins, maintenue comme principe fondateur, lève l'obstacle financier. Associée à la prévention, elle permet un diagnostic plus précoce et une meilleure prise en charge des maladies chroniques comme le diabète et l'hypertension.

SÉCURITÉ SOCIALE ÉLARGIE AUX CHÔMEURS

L'extension de la sécurité sociale, est un autre chantier majeur, l'Algérie a intégré les chômeurs et les personnes sans revenu stable dans le dispositif de protection sociale. Une avancée sociale qui s'inscrit dans la logique de solidarité nationale et qui garantit à chacun un filet de sécurité face à la maladie. Cette mesure s'inscrit dans une vision plus large : faire de la santé un droit inaliénable, non un privilège. Le ministre l'a rappelé à Genève : l'Algérie restera fidèle aux valeurs de l'OMS, fondées sur l'équité et la solidarité.

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE LOCALE PREND SON ENVOL

La crise du Covid-19 l'a montré : la dépendance aux importations est une vulnérabilité. L'Algérie a donc accéléré son pari sur la production locale de médica-

ments. Des dizaines d'unités industrielles ont vu le jour, spécialisées dans les génériques et les produits essentiels. Aujourd'hui, l'objectif est clair : couvrir l'essentiel des besoins nationaux sur place, sécuriser l'approvisionnement et réduire la facture en devises. Cette montée en puissance crée aussi de l'emploi qualifié et favorise le transfert de technologie, posant les bases d'une véritable souveraineté pharmaceutique.

SOLIDARITÉ AFRICAINE ET ENGAGEMENT INTERNATIONAL

La santé algérienne ne s'arrête pas aux frontières. À Genève, Alger a réaffirmé son engagement pour une coopération Sud-Sud efficace. L'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, créée sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune, déploie des missions médicales et humanitaires dans plusieurs pays africains. Sur la scène internationale, l'Algérie plaide pour un multilatéralisme sanitaire renforcé. Le ministre a appelé à protéger les civils et le personnel médical en Palestine et à garantir l'acheminement sans entraves de l'aide humanitaire. Un message fort, dans un contexte où les infrastructures de santé deviennent trop souvent des cibles.

B. KH.